

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

33^e ANNÉE

N^o 4

1^{er} AVRIL 1890.

ANNIVERSAIRE D'ALLAN KARDEC

D'un commun accord, les spirites parisiens ont décidé que la cérémonie commémorative aurait lieu le lundi 31 mars 1890, à 1 heure et demie très précise, au Père Lachaise.

Des discours seront prononcés sur la tombe.

Le même lundi soir, à 7 heures très précises, banquet chez le restaurateur Catelain, au Palais Royal, entrée rue de Montpensier n^o 18, et Galerie de Montpensier n^o 23. Le prix du repas est fixé à 3 fr. 50.

La salle ne contenant que 140 places, nos amis doivent prendre leur carte à l'avance, 1 rue Chabanais, et 41 passage Choiseul, il ne sera délivré que ce nombre de cartes. Si le nombre 140 est dépassé, les personnes qui n'auront pas de cartes, prendront leur repas dans une salle contiguë à celle du banquet. Une soirée littéraire et musicale terminera cette réunion fraternelle.

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES

(Voir la *Revue* du 1^{er} février 1890.)

CHAPITRE IX. — L'INTOLÉRANCE DANS L'IMAGERIE.

L'Eglise se montra intolérante jusque dans l'imagerie, elle le fut également dans les vignettes de ses manuscrits.

Les *ymaigiers*, de même que les *tailleurs-folliagiers* (ce que nous nommons aujourd'hui les sculpteurs ornemanistes) exécutèrent pendant le moyen âge de nombreux symboles, qui sont loin tant s'en faut, d'avoir été expliqués.

Beaucoup ont été l'objet d'interprétations diverses, curieuses parfois, souvent même fort comiques, pour ne rien dire de plus. Certains archéologues, disons-le, ont prêté aux tailleurs-folliagers du moyen âge des idées singulières qu'ils n'ont jamais eues très certainement.

L'usage du symbolisme emprunté aux peuples de l'Orient, notamment aux

Indous et aux Egyptiens (1) ne pénétra en Occident qu'au moyen âge. — L'art ogival dénommé à tort *gothique*, donnait alors aux *Ecritures saintes*, quatre interprétations différentes : le sens historique, allégorique, analogique, et tropologique. De là encore une nouvelle et grande difficulté pour expliquer le symbolisme.

Mais au milieu des symboles plus ou moins obscurs, ceux qui ont trait à l'INTOLÉRANCE, sont fort transparents, parfois même obscènes ; ceux-ci sont même si nombreux qu'on les a groupés sous le terme générique d'*obscœna* (2).

Ces représentations troublantes ne sont pas seulement irréligieuses, elles sont parfois cyniques, c'est, qu'on nous permette l'expression, de la pornographie ornementale. On a grandement discuté sur les inductions à tirer de ce singulier symbolisme et les commentateurs (la plupart religieux) s'en sont donné à cœur joie, surtout en face de détails plaisants, satiriques et obscènes ; mais aucun de ces commentateurs que nous sachions n'a étudié l'imagerie au point de vue de l'intolérance religieuse, ce qui s'explique presque puisque ce sont généralement des gens pieux, religieux tout au moins, qui se sont occupés de ces matières : des jésuites, des abbés, des chanoines, des évêques, etc.

En l'absence de textes contemporains de ces œuvres pouvant donner l'explication des écarts d'imagination des tailleurs folliagers, le champ est ouvert, fort largement à toutes sortes de séductions ; surtout si nous tenons compte d'une explication que nous donne l'auteur des miniatures du Bréviaire de Belleville (3). « Le miniaturiste nous dit-il, parle de deux manières, dans l'une, il se sert du *sens gros et matériel* et dans l'autre du *sens subtil et espirituel*. »

Or ce sens subtil, l'est parfois tellement et si grandement spirituel dans le symbolisme sculpté qu'il est trop souvent incompréhensible, inexplicable. — Parfois, au contraire le *sens gros et matériel* est tellement clair, tellement explicite, qu'il est cynique, repoussant. Ainsi les hérétiques sont souvent

(1) Les Hindous et les Egyptiens employaient le symbolisme dès une très haute antiquité. Nous lisons, en effet : « Et si on veut y prendre garde, on trouvera chez eux (les Egyptiens) des ouvrages de peinture et de sculpture faits depuis dix mille ans. » *Lois de Platon*, p. 45. Traduct. de Grou, 1 vol. in-18 Jésus, Paris, 1854.

(2) OBSCÆNA. — Arch. chrét. — Dans l'iconographie chrétienne, on voit souvent des représentations obscènes qui ne sont là, dit de Caumont, « que pour avertir les fidèles qu'ils doivent entrer dans le temple pur et laisser au dehors toutes les passions qui souillent l'âme. » — Ces représentations ne symboliseraient donc les vices et les péchés que pour en dégoûter les fidèles. — On retrouve également des représentations obscènes sur divers monuments égyptiens. — E. Bosc, *Diction. général de l'archéologie et des antiquités*, 1 vol. in-8. Paris, 1885. Firmin-Didot.

(3) Mss. de la Biblioth. nat. Fonds français

représentés mangeant leurs excréments, comme dans une sculpture sur bois de la salle des *Pas perdus* du Palais de justice de Rouen (1).

Le moyen âge fut le règne de l'imagerie, il fut symboliseur à outrance, et si cet abus de simulacres favorisait l'art, il développait aussi et il entretenait les plus vulgaires et les plus grossières superstitions. Après avoir usé et abusé des sujets sacrés, les tailleurs folliagiers s'attaquèrent aux sujets profanes, surtout à l'époque où le clergé se relâcha fortement de l'austérité de ses mœurs :

A ce moment, c'est-à-dire vers la fin du onzième siècle, l'ornementation envahit tout; le fantastique le plus étonnant se mêla à l'historique, l'obscène le diabolique même se substituèrent aux scènes saintes. On vit alors des vitraux, des peintures murales, des bas-reliefs taillés dans le bois, sculptés dans la pierre ou ciselés sur le bronze ou le fer représenter des scènes d'une lubricité révoltante : ce sont des moines et des nonnes dans les positions les moins équivoques. Et cela se voyait ou se voit encore dans les plus belles cathédrales comme dans les églises les plus modestes : à Rouen, à Boscherville, à Dieppe, à Amiens, à Sainte Spire de Corbeil, à Chartres, à Ely à saint Briec, à Sainte Marie l'égyptienne à Paris, à Troyes, à Nevers, à Sainte-Bénigne à Dijon, enfin au nord et au midi. — Parfois les scènes les plus saintes sont alliées à des scènes tout à fait contraires, c'est toujours l'église qui figure dans les scènes sacrées et les autres cultes dans les scènes profanes et obscènes. Alors les allégories pieuses perdent tout leur caractère moral par leur association à d'infâmes détails. L'artiste, toujours facétieux, aime à ajouter un ustensile parfois bien déplacé dans la scène représentée. Un appendice par ci, ou quelques autres détails par là, détails fort risqués changent du tout au tout, une représentation qui sans cela serait très digne et très respectable. Ces additions fort caustiques changent en une mauvaise charge, en une véritable caricature, une scène pieuse et digne de respect.

Une figure, dont l'imagerie ogivale a certainement abusé, c'est celle du démon, du diable. Il a été représenté sous toutes les formes imaginables ; et naturellement les imagiers l'ont reproduite pour représenter les plus affreux adversaires de l'Eglise. Il affecte toute sorte de formes : serpent, reptile, crocodile, dragon, etc. — Sous ce dernier aspect, c'est un reptile ailé aux replis tortueux qui emprunte des pattes tantôt au lion, tantôt à d'autres animaux ; parfois, il est armé des serres d'un oiseau de proie, de griffes puissantes ; sa tête et son corps sont hérissés de crêtes aiguillonnées, il fascine ; il foudroie de son regard ; sa gueule vomit des flammes ; il empest l'air de son haleine fétide et empoisonnante. Suivant la ville ou les localités

(1) Ce motif de sculpture est reproduit dans l'ouvrage de E. Langlois : *Les stalles de la cathédrale de Rouen*.

où il se figure, le dragon change de forme et porte des noms divers : à Provins, c'est la *Lézarde* ; à Tarascon la *Tarasque* ; à Rouen, la *Gargouille* ; à Metz, le *Gravilly* ; à Poitiers, la *Grand'Gueule* ou la *Bonne sainte Vermine*.

L'imagerie a utilisé comme symbolisme, les oiseaux, les monstres, les animaux, l'homme. Il nous faudrait sortir du cadre de notre travail pour montrer toute l'intolérance que le clergé a déployée dans l'imagerie, il nous suffira de dire que toujours l'Eglise est personnifiée par toutes les vertus, par les plantes bienfaisantes, surtout par une très belle femme dont le port est plein de noblesse, et la Synagogue est symbolisée par une harpie, une femme longue et maigre portant sur les yeux un épais bandeau, à la cathédrale de Strasbourg par exemple. Les chrétiens sont figurés sous la forme de bons et utiles animaux, les hérétiques par des monstres affreux, par des animaux fantastiques plus effrayants les uns que les autres, à côté desquels figurent tous les vices dont les symboles sont infinis ; ce sont, non seulement des animaux : boucs, basilics, griffons, porcs, serpents, vipères, sangliers, singes, salamandres, etc., mais encore des personnages dont l'attitude, l'action, la manière d'être caractérisent le vice spécial à ces personnages : hommes ou femmes.

C'est antérieurement au XIII^e siècle que les imagiers ont représenté sous de hideuses formes les vices ; à partir du XIII^e siècle au contraire les sculpteurs ont mis plus de recherches pour caractériser les passions humaines et, souvent, ils ont opposé dans leurs compositions les vices aux vertus, par exemple le désespoir à l'espérance, l'idolâtrie à la foi, l'avarice à la charité, etc.

Ici, l'on voit l'*idolâtrie* figurée par une femme aux allures lubriques adorant un singe ; l'*avarice* par une femme toujours affreuse assise près d'un coffre-fort, elle compte les pièces d'or qu'elle retire de son coffre ; la *l'injustice* est symbolisée par un homme qui parle bas à un juge et cherche à le corrompre ; la *folie* par une femme qui marche sur des pierres rondes etc.

En résumé on voit l'Eglise toujours triomphante symbolisant toutes les vertus, tandis que l'hérésie est représentée par tous les vices, par les animaux immondes sauvages, malfaisants ou féroces.

CHAPITRE X. — L'INTOLÉRANCE AU XII^e SIÈCLE. — ABÉLARD, LES ALBIGEOIS, LES BOGOMILES (1079-1142).

Les divers schismes ou les diverses hérésies que nous avons jusqu'ici étudiés ont eu parfois des origines bien mesquines ; ils sont souvent de peu d'importance comme déplacement de l'idée religieuse et cependant tous, sans exception, ont fait couler des flots de sang.

Ce qui caractérise le peu de consistance de ces variations dans l'idée religieuse, c'est que par des revirements subits, les mêmes sectateurs deviennent tour à tour victimes ou bourreaux, suivant que les intérêts des meneurs les poussent à aller d'un côté ou d'un autre.

Nous avons vu, en effet, que les luttes religieuses n'avaient été dans bien des cas qu'un prétexte pour satisfaire des ambitions politiques, surtout pour essayer de réunir en une seule main les pouvoirs spirituels et temporels.

De tous les schismes, le plus important jusqu'ici a été l'arianisme ; mais si tous ne paraissent avoir eu qu'une origine purement théologique, ils n'étaient en réalité qu'une véritable lutte soutenue au nom de la raison humaine, au nom de la liberté de conscience par trop comprimée sous des dogmes imposés avec une rigidité inflexible. De tous les dogmes qui figurent dans l'histoire des religions, aucun n'a été imposé avec un despotisme plus altier que ceux de la religion chrétienne ; mais hâtons-nous d'ajouter, ils n'ont pas été imposés par ceux qui se disaient les descendants de Jésus-Christ et des apôtres, car ceux-ci, dans leurs prédictions, montraient autant de mansuétude et de tolérance que leur divin Maître. C'est l'avènement de la religion catholique, apostolique et romaine qui s'est montrée tout à coup intolérante, intolérance qui n'a jamais fait que croître chaque jour davantage jusqu'au seuil du xx^e siècle.

Mais arrivons au xii^e siècle ; avec Abélard, nous ne sommes plus en face d'une simple hérésie, nous nous trouvons en présence d'un acte d'une importance considérable ; l'arianisme n'est pas seulement une question théologique qui va diviser les orthodoxes et les hérétiques, c'est la révolte de la raison même contre l'intolérance.

C'est là ce qui cause cette grande animadversion de l'Église contre Abélard, ce roi de la pensée, comme on l'a si bien dénommé.

Ce philosophe a été le précurseur de ce grand mouvement qui va s'accomplir pendant la Renaissance. C'est aussi le chef incontesté de cette illustre pléiade dans laquelle figurent Luther, Galilée, Descartes, d'Alembert, Diderot et Voltaire.

Le précurseur Abélard a eu le sien dans Pélage, un moine anglais du v^e siècle, qui se rendit à Rome pour y étudier et s'instruire des choses de la religion. Ce moine faisait sa lecture favorite des Pères grecs, notamment de saint Jean Chrysostôme et des livres d'Origène ; ce qui explique fort bien que ce dernier ait été considéré par ses ennemis comme le patriarche du *Pélagianisme* et même de l'*Arianisme*. Ceci ne fait aucun doute pour les esprits éclairés et tant soit peu versés dans l'*Histoire des Religions*.

Nous n'insisterons pas là-dessus pour parler de l'homme et de sa doctrine.

Esprit ardent et d'une vive intelligence, Pélagé formula une doctrine que l'Eglise trouva subversive. Il prétendait qu'Adam n'avait pas été créé immortel, que l'homme peut vivre sans péché, ce qui est contraire à l'Ecriture (1), que la nature n'est point corrompue et que la grâce n'est pas nécessaire pour pratiquer la vertu ; que le péché originel n'existe pas, n'a jamais existé, qu'Adam a pu avoir péché le premier et par là avoir donné mauvais exemple, mais comme il est seul responsable, il doit seul demeurer responsable ; qu'enfin nous ne pouvons être condamnés et punis pour un crime que personnellement nous n'avons pas commis : *A chacun selon ses œuvres*, telle est sa devise.

Toute cette doctrine, contraire à la Bible, à l'Ecriture, à l'enseignement de l'Eglise fut condamnée par les conciles de Carthage (415), d'Antioche (431) et par le Concile œcuménique d'Ephèse (431). Les Pères de l'Eglise, saint Bernard et saint Augustin en tête, se montrèrent les ennemis implacables du *Pélagianisme*.

Or, six siècles après Pélagé, Abélard vient soutenir les principales propositions du moine anglais sur la liberté, le péché originel et sur la grâce, enfin il eut le grand tort de toucher à la Trinité et le tort beaucoup plus grand de vouloir introduire la dialectique, c'est-à-dire le raisonnement dans la théologie. Voilà son grand crime, celui que l'Eglise ne lui pardonnera jamais, même après avoir dit dans le concile assemblé pour le juger ou plutôt le condamner : « Je crois tout ce que l'Eglise enseigne, je me sou mets à son autorité, je suis orthodoxe. »

Après cette déclaration si nette, il semblerait qu'il n'y a plus qu'à absoudre l'homme et à le pardonner. Ce serait mal connaître l'esprit haineux et rancunier du cléricalisme que d'admettre un fait aussi logique de sa part. Aussi, il n'en fut rien, car Abélard avait appris à raisonner, à discuter ; « il avait mis de côté, comme le dit un contemporain (2), la vieille école d'Anselme de Laon qui exposait sans expliquer et fonda ce qu'on appelle aujourd'hui le *raisonnalisme*.

Telle fut l'origine des malheurs d'Abélard, de son long martyre que nous donnerons dans nos *Martyrs de l'intolérance religieuse*.

Nous voici bientôt au commencement du xii^e siècle, c'est-à-dire à la guerre des Albigeois, au moment où le meurtre du légat Pierre de Castelnau fut le signal des premières violences.

Les Albigeois ou *Cathares*, c'est-à-dire les *Purs*, eurent leur principal établissement sur l'Adriatique, à Tugurium (aujourd'hui Traut), de là, ils se répandirent sur la péninsule italique vers le x^e siècle.

(1) Evangile selon saint Jean. I. 1.

(2) Victor Cousin : Introduction aux ouvrages inédits d'Abélard.

La doctrine professée d'abord secrètement, se montra publiquement vers 1035 et ses chefs s'établirent près de Turin, dans le château de Monteforte, qui devint sa capitale Lombarde. Héribert, archevêque de Milan, vint assiéger les nouveaux sectaires, il les vainquit et, pour les convertir, il les condamna au bûcher, ainsi que leur chef Girard de Monteforte. Mais ces exécutions n'arrêtèrent pas le mouvement albigeois, il le précipita au contraire. Les cathares, en effet, se répandirent en Hongrie, en Bohême, dans l'Allemagne du Nord, ceux-ci venaient de la Bulgarie. Les cathares italiens passèrent en France dans la partie méridionale d'abord, où la décadence religieuse et la corruption du clergé leur firent trouver de nombreux partisans. Établis d'abord à Toulouse, puis à Albi, d'où leur nom d'Albigeois, les cathares se répandirent pendant un demi-siècle (1000 à 1050) dans le Périgord, le Limousin, dans la Vienne, l'Orléanais et dans la Champagne; ils envahirent ensuite successivement l'Artois, s'établirent à Arras, à Cambrai, enfin ils remontèrent jusqu'à Liège. — Au XII^e siècle, l'hérésie se joignit aux prédications Vaudoises.

Au moment où le pape Innocent III commença à s'inquiéter des Albigeois et à les combattre, ils étaient tout-puissants dans le midi de la France, protégés qu'ils étaient par les comtes de Toulouse et de Béarn, de Foix et le vicomte de Béziers.

C'est alors qu'il fut décidé qu'on dirigerait une croisade, dont le commandement fut confié aux légats Pierre de Castelnau, Milon, Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux, et à Simon de Montfort.

Les croisés saccagèrent Béziers, Carcassonne et d'autres villes encore pour se faire la main. Ils battirent à Muret (1213) Pierre II, roi d'Aragon, qui était venu prêter main-forte au comte de Toulouse. Le siège de Béziers donna lieu à des scènes de meurtre inouïes; ainsi comme il y avait dans la ville des cathares et des catholiques, les soldats demandèrent à Arnaud Amalric comment ils devaient s'y prendre pour distinguer les bons des méchants, il leur répondit cyniquement en monstre assoiffé de sang: « Tuez, tuez toujours, Dieu reconnaîtra les siens (1). »

L'historien ou plutôt l'apologiste de la croisade, Pierre de Vaux-Cernay, nous dit que: « Sitôt entrés, les croisés égorgèrent presque tout, du plus petit jusqu'au plus grand, puis ils livrèrent la ville aux flammes. »

Le même apologiste nous apprend que même dans l'église de la Madeleine, il fut tué jusqu'à 7,000 personnes le jour de la prise de Béziers. Dans sa lettre au Pape, le légat Arnaud Amalric, en annonçant la victoire, accuse

(1) Cædite eos, novit enim Dominus qui sunt ejus. — Casarius Heisterbacen sis. *Illustria miracula*, catalogue 1501, in-8°, p. 382. — Cf. Henri Martin *Hist. de France*. T. IV, p. 33.

20,000 tués (1) ; Bernard Itier de Limoges, 38,000 ; enfin le chroniqueur Albéric de Trois-Fontaines porte le nombre des personnes égorgées à 60,000.

Carcassonne fut prise d'assaut, mais cette ville fut préservée de la ruine, parce que les croisés remarquèrent que « s'ils faisaient ici comme à Béziers, la ville serait détruite, et tous les biens qui étaient en icelle consumés, en sorte que celui qu'on rendrait maître des domaines n'aurait de quoi vivre ni entretenir chevaliers servants pour le garder ; pour ce, fût-il arrêté que tous les habitants sortiraient nus de la ville » (2).

Et l'historien ajoute : qu'« ils sortirent nus n'emportant que leurs pécchés ».

Quelle belle conduite pour ces vainqueurs, ils ne détruisent pas tout, parce qu'ils y perdraient.

Il faut lire aussi dans Pierre de Vaux-Cernay la prise de Lavaur : « Le chateau était pris ; sur l'heure en furent tirés Amaury de Monréal et autres chevaliers au nombre de 80. Le noble ordonna aussitôt qu'on les suspendit à des potences ; mais dès qu'Amaury, qui était le plus grand d'entre eux, eût été pendu, les potences tombèrent, car, dans la grande hâte où l'on était, on ne les avait pas suffisamment fixées en terre. Le comte voyant que cela entraînerait un grand retard, ordonna qu'on égorgeât les autres ; et les pèlerins recevant cet ordre avec la plus grande avidité, les eurent bientôt massacrés en ce même lieu. La dame du château, qui était la sœur d'Amaury et hérétique exécrable, fut, par l'ordre du comte, jetée dans un puits que l'on combla de pierres, ensuite les pèlerins rassemblèrent les innombrables hérétiques que contenait le château et les brûlèrent vifs avec une joie extrême (3).

Il n'est pas, ce nous semble, possible de pousser plus loin la cruauté, et le pape n'était pas encore tout à fait satisfait, car pour exciter le courage et la convoitise du cupide Simon de Montfort et pour faire continuer cette ignoble croisade, ce Pape fit donner à Montfort le comté de Toulouse, mais Montfort périt en assiégeant sa nouvelle capitale. Le comte Raymond VI dut faire humble pénitence pour la recouvrer, mais son fils fut obligé d'en céder une partie au pouvoir royal, après la nouvelle croisade faite par Louis VIII le Lion en 1226. Pour achever sa victoire et l'extermination de l'hérésie, le brave pape Innocent III fonda l'ordre des *Frères prêcheurs* ou *Dominicains*

(1) Pierre de Vaux Cernay, *Histoire des Albigeois*. Ed. Guizot, p. 53 et suiv.

(2) Pierre de Vaux Cernay, *ibid.*, p. 58.

(3) Pierre de Vaux Cernay, p. 145. — Peu après la prise de Lavaur, Montfort ne sachant plus où trouver d'hérétiques, s'en fut au château de Maurillac, il y trouva sept Vaudois qu'il « fit brûler, dit Pierre de Vaux, avec une joie indicible. »

qu'il chargea du *Saint-Office* de l'Inquisition, cette horrible et monstrueuse institution, la plus cruelle et la plus meurtrière des créations de l'intolérance religieuse.

Enfin l'ordonnance de Louis IX ou plutôt de la régente Blanche de Castille, *acheva*, d'après nos anciens historiens, de *bannir* l'hérésie du diocèse de Narbonne.

Voici quelques extraits de cette ordonnance datée de 1228 :

« Nous ordonnons, dit le roi, que l'Église et les personnes ecclésiastiques de notre province jouissent des mêmes libertés et privilèges dont l'Église gallicane est en possession, et d'autant que depuis plusieurs années les hérétiques y répandent leur venin et en infectent la sainte Église, notre mère, nous ordonnons, pour parvenir à son extirpation, que tous ceux qui seront trouvés s'écarter de la foi catholique, sous quelque nom qu'ils soient connus, après qu'ils auront été jugés hérétiques par l'évêque du lieu ou par quelqu'autre personnage ecclésiastique en ayant le pouvoir, ils soient, aussitôt et sans aucun retardement, punis du châtiment exemplaire et proportionné à leur faute. »

L'ordonnance défend également à qui que ce soit de recevoir, défendre ou protéger, de quelque manière que ce soit, les hérétiques, que celui qui aura contrevenu à cette prohibition ne pourra plus être admis dans aucune charge, dignité, ne pourra servir de témoin en justice, ni faire testament, ni recueillir aucun héritage ; tous ses biens seront confisqués et ne pourront jamais, sous quelque prétexte que ce soit, faire retour à ses héritiers. On voit que les ordonnances ne négligent rien, pas même la question financière ; le meilleur moyen en effet de détruire l'hérésie, n'est-il pas de ruiner les hérétiques et ceux qui seraient tentés de les protéger. Et pour bien faire rechercher tous les hérétiques, l'ordonnance accorde ensuite des récompenses à tous ceux qui découvriront ou feront découvrir des hérétiques, et défend, sous les peines les plus sévères, de communiquer avec les excommuniés ; elle prescrit la restitution des dîmes à l'Église, etc., etc., car elle prévoit tout, cette ordonnance qui constitue un des plus magnifiques documents de l'intolérance religieuse et qui prépare si largement les voies de l'Inquisition. On y sent bien la main du clergé qui a toujours adoré les interrègnes parce qu'il est maître sans partage.

Cette horrible croisade est à la fin terminée, mais non pas les persécutions ; car le Pape, après ces luttes sanglantes et fratricides, n'inspirait plus aucune confiance et on s'attendait à de nouveaux massacres.

« Quelque désir qu'on eût, dit notre historien national (1), de vénérer le

(1) J. Michelet, *Hist. de France*. T. III, p. 136-137.

successeur des apôtres, il était difficile de le reconnaître sous cette cuirasse d'acier qu'il avait revêtue depuis la croisade des Albigeois. Il semblait que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre. Ces hommes de paix ne demandaient que mort et ruine, des paroles effroyables sortaient de leur bouche. Ils s'adressaient à tous les peuples et à tous les princes, ils prenaient tour à tour le ton de la menace ou de la plainte ; ils demandaient, grondaient, priaient, pleuraient. Que voulaient-ils avec tant d'ardeur ? La délivrance de Jérusalem ? Aucunement. L'amélioration des chrétiens, la conversion des Gentils ? Rien de tout cela. Eh ! quoi donc ? Du sang. Une soif horrible de sang semblait avoir embrasé le leur, depuis qu'une fois ils avaient goûté de celui des Albigeois. »

On l'avait répandu à flots, ce sang ; on n'a jamais su et on ne saura jamais le nombre des victimes, car l'Église a exercé sur les Albigeois une de ses plus terribles persécutions et les conciles ont promulgué contre eux des mesures tout à fait extraordinaires, il nous suffira de rapporter deux horribles décisions : Le troisième concile de Latran, tenu en 1179, condamna naturellement les Albigeois ; il ne se contenta pas de prononcer contre eux la confiscation des biens, il autorisa les princes à les réduire en esclavage (1).

Le concile de Narbonne de 1235 promulgua un règlement où on lit ce qui suit : Les hérétiques qui se sont rendus, en quelque manière, indignes d'indulgence et qui toutefois se soumettent à l'Église, doivent être emmurés à toujours ; mais comme le nombre en est si grand qu'il est impossible de bâtir des prisons pour tous, vous pourriez au besoin vous dispenser de les enfermer jusqu'à ce que le seigneur Pape en soit informé.... A cause de l'énormité du crime, on doit admettre pour convaincre les accusés les témoignages des malfaiteurs, des infâmes et de tous ceux qui ne déposent point en justice. Gardez-vous de révéler le nom des témoins (2).

On ne saurait montrer plus de cynisme dans la haine et dans la persécution. Aussi ces dernières mesures exterminèrent les rares Albigeois qui subsistaient encore au commencement du xiii^e siècle.

Avant de quitter le xiii^e siècle, nous devons dire quelques mots d'hérétiques Bulgares venus de Constantinople, au commencement du xiii^e siècle, nous voulons parler des Bogomiles, dont le nom dérive du slavons Bog Dieu, et *Milui*, avoir pitié ; c'étaient des hommes qui priaient Dieu d'avoir pitié d'eux.

Les Bogomiles niaient la trinité, l'institution des sacrements, l'ordination

(1) Labbé, Les Conciles. T. X, col. 1522.

(2) Henri Martin, *Hist. de France*. T. II, p. 457 et suiv.

des prêtres et la résurrection des corps. Pour toute prière, ils n'avaient que l'oraison dominicale, enfin ils ne voulaient s'astreindre à aucun des devoirs qui incombent à l'homme, pas même au travail.

Le fondateur du *Bogomilisme* était un médecin du nom de Basile qui fut brûlé vif, en 1118, par ordre de l'empereur Alexis I^{er} Commène (3). Cette secte n'est pas encore entièrement éteinte aujourd'hui, il existe des Bogomiles en Russie.

(A suivre.)

J. MARCUS DE VÈZE.

LES TRÉSORS CACHÉS ET LES SENSITIFS

Monsieur Leymarie. — La nature est pleine de mystères, il suffit de bien observer pour les découvrir. Il n'est personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait entendu parler de ces gens qui prétendent découvrir des trésors avec le même instrument dont se servent les chercheurs de sources, avec une baguette en osier. D'autres vont plus loin ! ils n'ont pas besoin de baguette, ils sentent les trésors sous leurs pieds. Ils se trouvent agités comme la sibylle antique sur son trépied, ils trépignent sur place et disent : « Il y a là un trésor, je le sens, je le sens, qu'on fasse des fouilles ! » Mais les personnes présentes ne s'émeuvent pas, elles se contentent de rire, et ne voient rien. « Le bonhomme est en proie à une crise nerveuse », disent-elles, et l'affaire en reste là. Le bonhomme lui-même qui, en réalité, n'a jamais découvert de trésor, finit par croire que son imagination avait exagéré les choses et qu'il a pris un simple malaise nerveux pour un symptôme dénonciateur de la présence d'un trésor. Mais pourquoi le bonhomme se sentant agité en posant le pied à un certain endroit, croyait-il qu'à ce même endroit gisait un trésor ? Il doit y avoir une raison ? Il y en a une, en effet. Il est des personnes sur lesquelles les métaux exercent une action ; aujourd'hui, par suite du progrès des sciences, l'action des métaux sur le corps humain est reconnue vraie. C'est même sur ce fait singulier que repose la métallothérapie. Il y a des gens dont la constitution physique est d'une sensibilité extrême à l'endroit des métaux. Dans leur beau livre sur *la Suggestion mentale et sur l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses*, MM. H. Bourru et P. Burot citent le cas d'un nommé T... qui éprouva une brûlure à la main à l'endroit où elle avait été touchée par la bague en or d'un docteur en médecine. Cette brûlure, qui fut parfaitement constatée,

(1) C'était le neveu de l'empereur Isaac Commène (1081-1118) par son père Jean. Il trahit les croisés et entrava leur marche, mais il profita de leurs succès cependant, pour reprendre aux Turcs, Nicée et la partie occidentale de l'Asie Mineure (1098-1116). Ce prince régna 37 ans.

persista plusieurs semaines. Moi, j'ai constaté des centaines de fois sur mes sensitifs l'action de l'or et de l'argent. C'est au moyen de l'or et de l'argent aussi bien que d'autres substances, que je m'assure du degré d'hypnotisabilité des personnes que j'essaie. J'applique une pièce d'or ou d'argent à la racine du petit doigt d'une personne. Si, au bout de cinq minutes, (il en est même chez lesquelles j'ai fait durer l'épreuve dix minutes), si au bout de ce laps de temps, le patient n'éprouve absolument rien, je le déclare non hypnotisable, et je passe à un autre. La moitié au moins de mon village a passé par cette épreuve. Quand une personne est hypnotisable, la pièce de métal lui fait éprouver un léger fourmillement, le fourmillement va s'accroissant pendant quatre à cinq minutes. Si, au bout de cinq minutes, le fourmillement reste stationnaire, sans augmenter d'intensité, je juge que le patient a éprouvé tout ce qu'il pouvait éprouver. Il est tout juste, bien juste hypnotisable. Si un autre patient, soumis à la même épreuve, voit son fourmillement se transformer en engourdissement, je le reconnais sujet facilement hypnotisable. Il est des sujets, même assez nombreux, qui, après avoir passé par les phases du fourmillement et de l'engourdissement, se sentent l'avant-bras paralysé, les uns simplement jusqu'au coude et d'autres jusqu'à l'aisselle. Les sujets qui ressentent ces effets ne sont pas rares du tout. Tous ceux qui ont passé par mes mains sont de mon village et ce sont des personnes fortes, robustes, dures au mal, ce sont des vigneron, et des vigneronnes, des gens vivant en plein air, habitués à braver impunément toutes les intempéries. Je suis persuadé que l'on peut trouver des sujets bien plus sensibles encore, particulièrement dans les villes, des personnes que le contact du métal trouble et agite. J'ai lu quelque part que des personnes sentent l'effet du métal, même à une grande distance. C'est leur organisation physique ou plutôt la nature qui le veut ainsi. Dans cette condition, est-il invraisemblable que des personnes aient la faculté de découvrir des trésors ? X... sait que l'or et l'argent produisent sur lui des effets étranges, que chaque fois que des objets en or ou en argent se trouvent cachés ou enfermés pas trop loin du lieu où il est, il se sent dans un état singulier, il éprouve une sorte de malaise. En se promenant dans la campagne, il entre dans un taillis, près d'un petit bois qu'on a défriché. A peine a-t-il pénétré dans ce taillis qu'il ressent ce malaise habituel qui dénonce la présence d'objets en or ou en argent. Il se dit : « Il y a sans doute là un trésor. » Il fouille avec son couteau et met à jour une petite cassette enfouie presque à fleur de terre. Il force la serrure et l'ouvre. Il y voit des bijoux de toutes sortes en or, colliers, boucles d'oreilles, bracelets, etc. Un voleur qui avait dérobé ces objets les avait enfouis provisoirement pour les reprendre plus tard. Cette histoire, qui m'a été contée, il y a bien

des années, et qui me paraissait aussi charmante que bien imaginée, me paraît aujourd'hui, après mes nombreuses expériences et après les témoignages de personnes qui font autorité dans la science, au moins vraisemblable, et je conclus en disant : « qu'il peut bien y avoir des farceurs parmi ceux qui prétendent avoir la faculté de trouver des trésors, mais que ce ne sont pas tous des farceurs. Il est possible de trouver des trésors, l'ignorance seule peut le contester » (1).

LA BAGUETTE DE COUDRIER : Vous avez entendu parler de ces personnages qui aiment à monter sur les tréteaux pour faire rire la foule en lui contant des histoires qui ont le privilège d'épanouir les rates. Moi aussi, je veux faire rire la foule, la cohue des incrédules, je veux entonner la trompette héroïque et chanter les exploits merveilleux de la baguette de coudrier. J'aperçois déjà des sourires apparaître sur quantité de visages, mais sûr de ne rien dire de contraire à la vérité, appuyé sur mes nombreuses expériences, je me sens assez fort pour braver les sourires des railleurs et des malins. Je n'affirmerai pas que la baguette de coudrier, *corylus avellana* a la vertu de découvrir les sources et les trésors, parce que je n'en ai pas fait l'expérience, mais n'eût-elle pas cette vertu-là, ce qui n'est rien moins que prouvé, elle en a bien d'autres.

Je coupe dans un jardin, à un de mes noisetiers, une petite branche bien droite, de 88 centimètres de longueur. Comme un aimant, elle a son pôle positif, qui est sa sommité, et son pôle négatif, qui est l'extrémité qui se dirige vers la racine. Le pôle positif d'un aimant, vous le savez, est celui qui se tourne vers le Nord, et le pôle négatif celui qui se tourne vers le Sud. La baguette de coudrier a aussi sa ligne neutre. Ce que je vous dis là n'est pas de la pure fantaisie, c'est confirmé par l'expérience. Avec la sommité positive de ma baguette, je touche à la racine des cheveux, le front également positif d'un de mes sujets, et je l'endors tantôt instantanément, tantôt au bout de quelques minutes, suivant son tempérament magnétique. Pour réveiller le sensitif qui est bel et bien endormi, qu'on peut pincer jusqu'à l'ecchymose, à qui, sans qu'il bronche, on fait respirer de l'ammo-

(1) N. D. L. R. — L'ignorance *à priori*, contestera la présence de l'or et son influence sur un sujet; l'expérience, tout en prouvant le contraire, indiquera que, si le sensitif peut déclarer qu'il y a sous terre, à telle distance, tels métaux que préalablement l'expérimentateur aura enterrés, en prenant toutes les précautions possibles pour que le sujet ignore l'endroit et la qualité du métal enfoui, il en est autrement pour les anciens trésors.

Nous pouvons citer une foule de personnes qui, avec des sujets excellents, se sont livrées à la recherche des richesses cachées jadis, et se sont absolument ruinées, sont tombées dans le désespoir, après de longues et patientes fouilles. Les sujets seraient-ils détournés de la bonne voie, par les esprits des hommes qui ont caché leur fortune ???

niaque, je n'ai qu'à retourner la baguette et à toucher le même endroit du front avec son extrémité négative. Le sensitif ne tarde pas à se réveiller. N'est-ce pas quelque chose de merveilleux, de féerique, ce pouvoir d'endormir et d'éveiller que possède la prestigieuse baguette ? Enfoncée *la Belle au bois dormant* ! qu'on ne me parle plus en raillant de *Peau d'Ane*, de *Riquet à la Houppe*, du *Petit Poucet*, je déclare à la face des rieurs que je suis convaincu que ce que raconte Perrault est arrivé.

Notez bien que j'ai reproduit les phénomènes de sommeil et de réveil avec la baguette nombre de fois.

Avec cette étonnante baguette, je réussis parfaitement à faire rider et bouillonner de l'eau contenue dans un bol de porcelaine. Pour obtenir ce résultat, lorsque l'eau est bien calme, je n'ai qu'à effleurer très légèrement le bord du bol et l'eau entre aussitôt en mouvement et se ride. Avez-vous un sensitif loquace et bavard qui vous assourdit de son babillage ? La terrible baguette de coudrier va tout de suite le mettre à la raison et lui couper la parole. Vous n'avez qu'à lui toucher la gorge entre le menton et la pomme d'Adam avec le petit bout positif et, tout aussitôt, le babillard va cesser de parler. Il essaiera bien de bredouiller encore quelques mots, mais tout doucement la faculté de s'exprimer va lui manquer complètement, il ne peut même plus respirer. Hâtez-vous de lui appliquer le gros bout négatif, autrement il étouffera. Le voilà qui respire, il a recouvré la parole.

Voulez-vous opérer le phénomène de cécité ? Touchez avec le petit bout de la baguette tour à tour les paupières de votre sujet et il ne pourra plus les lever, elles sont collées, il ne peut plus voir la lumière. Vous lui rendez aussitôt l'usage de la vue en retournant la baguette et en lui touchant les mêmes paupières avec le gros bout.

Au moyen de l'étrange pouvoir de cette baguette enchantée, digne de rivaliser avec celle de Moïse, vous pouvez clouer sur le sol le pied d'un sujet. Il vous suffit de toucher avec la petite extrémité la racine du petit orteil. Le pied est paralysé et cloué au sol, la paralysie gagne souvent la ceinture et parfois même jusqu'à l'aisselle. Cela dépend uniquement du degré de sensibilité du sujet. Pour le délivrer, pour lui rendre le mouvement, vous faites l'opération contraire : la paralysie ne tarde pas à disparaître.

Je ne saurai trop vous répéter que j'ai renouvelé plus de cent fois ces hauts faits de la baguette de coudrier que je viens de vous signaler.

Maintenant, Messieurs les rieurs, désopilez-vous la rate, si cela vous fait plaisir, les vertus de la baguette de coudrier ne sont pas un mythe, elles sont bien une réalité.

HORACE PELLETIER.

Conseiller d'arrondissement, officier d'académie, à Candé par les Montils (Loir-et-Cher).

SÉANCE DU COMITÉ DE PROPAGANDE, 18 mars 1890.

Président : M. Leymarie; *secrétaire* : M. Mongin; *membres présents* : Mmes Poulain, Raymond-Pognon et Dieu; MM. Warchawski, Vincent de Vaux-s.-Aubigny, Bouvery, Lussan, Boyer, Libert; MM. Auzanneau et Papus s'étaient fait excuser.

Lecture de la correspondance : MM. Paulsen et Houart demandent ce que l'on entend par MEMBRES CORRESPONDANTS? Ce sont les personnes choisies par les deux délégués de Liège et de Seraing; ces membres correspondants auront un *carnet à souche*, sur lequel ils inscriront les sommes reçues des ADHÉRENTS au Comité de propagande; MM. Paulsen et Houart, ainsi que les autres membres du Comité de propagande, sont priés de nous envoyer les noms des membres correspondants choisis dans chaque région.

Avec MM. B. Martin, Monclin, H. Sausse, ces Messieurs veulent avoir un compte rendu détaillé des séances du Comité, et connaître les efforts accomplis jusqu'ici par la propagande; ils désirent un compte rendu adressé à tous les journaux spirites qui les inséreront, et attendent des détails sur les moyens à employer pour rendre féconde la Fédération universelle de la Presse spirite et spiritualiste; l'apparition du compte rendu du Congrès, à quelle époque, demandent-ils?

Tout ne se peut à la fois; les carnets à souche s'impriment, et nous attendons que les membres du Comité de propagande aient envoyé les noms des adhérents au Comité de propagande, pour leur expédier les cartes de correspondant et les carnets à souche; rien ne se peut sans la mise en œuvre des adhérents et nous attendrons avec impatience ce que produira ce mouvement.

Comme il n'y a pas de secrétaire, que la somme dont nous disposons n'est pas importante, le Comité attend que chaque chose se fasse en son temps, avec prudence et sagesse; lorsque le Comité aura des secrétaires *attitrés, et payés*, comme l'a écrit Allan Kardec, dans ses mémoires que nous tenons à la disposition de nos frères (Il savait par expérience que tout travail, pour être bien fait, et à temps, doit être rétribué), alors, les comptes rendus *in extenso*, à 100 ou 200 exemplaires, pourront être adressés à tous, largement; et des presses perfectionnées seront achetées, en attendant que nous puissions créer notre imprimerie, pour répandre les brochures et les livres au gré de nos vœux.

Le Comité de propagande fait remarquer à ses honorables correspondants, dont il comprend l'impatience, que ses membres sont des travailleurs, et presque tous des pères de famille rivés au travail quotidien et nécessaire, qui prend la journée entière; à Paris il faut être actif. Le soir ils se con-

sacrent à plusieurs Sociétés de propagande et d'études, se couchent tard et se lèvent tôt, pour faire face à des exigences multiples ; tous appartiennent à cinq ou six sociétés qui s'occupent d'intérêts publics et moraux.

Ils se réuniront de nouveau, le 1^{er} avril, pour *discuter les propositions que les membres du Comité de propagande, de la France et de l'étranger, voudront bien leur adresser*. Dévoués, ils ne peuvent l'impossible, tout en étant les serviteurs fidèles de la cause ; ils réclament un peu de patience et de temps.

Le volume, donné à Tours, à MM. Arrault, a subi un temps d'arrêt, l'influenza ayant décimé les ateliers ; de ce chef un mois de perdu. Puis, le volume, selon notre frère Léon Denis, pouvait avoir 700 à 800 pages, grand in-8 — vous voyez quelle quantité de matière à classer, à corriger ! pour activer le travail, M. L. Denis nous proposa d'employer, avec le corps 9, le corps 8 désinterligné, ce qui accélère cet énorme travail de composition, et fut accepté ; dès à présent tout marche avec rapidité, et le volume sera prêt fin avril, ou les premiers jours de mai, pas avant. Il aura 500 pages.

Il faut considérer que nos frères de l'étranger ont prononcé des discours dans leur langue, et qu'ils ont adressé au Congrès une énorme quantité de mémoires, soit dans leurs idiomes respectifs, soit en français ; et ce français, il a fallu le refondre, et le mettre en place, exactement ce qui arriverait à un Français qui écrirait dans une langue autre que la sienne ; ces traductions, des hommes de bonne volonté ont dû gratuitement les traduire et les mettre en ordre ; M. Leymarie y a mis le meilleur de son temps, et dut se surmener, avec M. Papus ; puis la mise en ordre, les corrections des placards, celles des mises en pages ont dévoré de longues heures, car ce compte rendu n'est pas un *livre ordinaire*. MM. Ghaigneau, Laurent, Auzanneau, y coopèrent.

La lourde charge retombe sur M. Léon Denis qui surveille la mise en ordre, à Tours, et sur M. Leymarie qui le seconde avec ardeur ; et tous les deux ont cependant des occupations multiples dont il faut bien tenir compte.

Si le travail de traduction, de reconstruction de mémoires, de mise en ordre et de correction, eut été fait par des hommes salariés, nos 4.000 fr. de réserve n'y eussent pas suffi, un volume de 500 pages, grand in-8. étant une rude besogne à diriger et à terminer.

Son envoi, par la poste, coûtera 1 fr., et c'est pour cela que, très justement, le Comité de propagande réclame cette somme à tous les destinataires, et répète, à qui comprend et entend : *Secondez le Comité en lui envoyant de nouvelles oboles pour lui permettre d'envoyer ce bon et beau volume, qui offrira un intérêt de premier ordre, qui donnera, par le fait, la preuve évidente de la puissance d'action et de pensées des grandes écoles spirites et spiritualistes.*

Ce livre sera un évangile nouveau pour les adeptes et le grand public qu'il forcera à méditer, à s'incliner désormais, devant la brutalité du fait intelligent cause du Congrès spirite et spiritualiste international de 89.

La feuille de composition, de 16 pages in-8, coûte 50 fr. (corps 9), composition, brochage et couverture.

La partie du volume imprimée en corps 8 désinterligné, coûtera, la feuille : 62 fr. Mettons 500 pages, 250 en corps 9, et 250 en corps 8, et l'on aura une dépense approximative du prix de la composition, brochage et couverture. Le corps 8 désinterligné, nous fait économiser 150 pages de texte.

Le papier coûte 75 fr. les 100 kilos, 5 0/0 escompte ; — il faut 23 fr. 65 de papier pour une feuille de 16 pages, tirée à 1.100 exemplaires. (Ceci est la réponse aux demandes des correspondants.)

Vu l'exiguité de nos ressources actuelles, le Comité de propagande avait élevé la cotisation minimum annuelle des adhérents au Comité de propagande, à 3 fr.; or, réclament nos correspondants, le Congrès avait décidé que cette cotisation s'élèverait à 1 fr.

Hier, 18 mars, le Comité a fait droit à cette réclamation, en souhaitant que cette humble somme se multiplie assez, pour lui prouver que MM. Paulsen, Houart, Sausse, Martin et Monclin avaient deux fois raison. La cotisation minimum et annuelle sera donc de 1 fr.

M. Thibaud, de Bordeaux, désire que l'appel aux spirites soit souvent renouvelé par les journaux, et que toutes les publications mensuelles ou hebdomadaires, signalent les noms et les cotisations envoyés au Comité.

Telles sont, en résumé, les réflexions et les décisions prises hier par le Comité; après le volume du compte rendu expédié, il avisera, de concert avec les membres correspondants, et selon le mouvement d'impulsion donné par les membres correspondants, à ne réaliser que ce qui se peut, mais à le nettement réaliser pour le bien de la cause en général, et en vertu de cet adage :

Qui trop embrasse mal étreint.

Toutes les réflexions et décisions ci-dessus, ont été discutées longuement, hier, et le 1^{er} avril, ce bon travail sera repris, en tenant compte des avis de nos frères et amis, membres du Comité de propagande, s'ils veulent nous en adresser.

LA THÉORIE DE L'INCONSCIENT

(Suite). Voir la *Revue* du 1^{er} mars 1890.

Toute théorie sérieusement présentée a droit pourtant à la discussion. Je vais donc examiner les arguments de M. Mac-Nab et les combattre avec des

armes empruntées à lui-même et à ceux qui ont la prétention de détruire le fait spirite à l'aide de l'inconscient.

On nous dit que les grands phénomènes — comme les petits, du reste, mais je veux m'occuper seulement ici des plus importants, des *matérialisations* — sont produits par l'inconscient des médiums. Je soutiens le contraire, tout simplement parce qu'il manque à l'*Inconscient* une force indispensable : la *Volonté*.

Prenez l'*Inconscient* tel que la science actuelle nous le présente ; étudiez-le dans ses manifestations les plus obscures aussi bien que dans les cas où il apparaît avec le plus d'ampleur et de relief, vous verrez qu'il est toujours guidé par la volonté lorsqu'il se montre intelligent et que si cette force lui fait défaut, il est incohérent, dangereux, irraisonnable. M. Mac-Nab l'avoue lui-même, lorsqu'il dit qu'il y a deux cas bien tranchés à examiner : celui où l'opérateur agit *consciemment* (1) et celui où il agit *inconsciemment* (cas des médiums.) « Alors, ajoute-t-il, sa conscience pure revêt une des personnalités de l'inconscient, crée la forme et l'âme, mais n'en conserve aucun souvenir, le sujet est nécessairement entrancé. Ou bien, c'est le cas le plus général, la conscience pure n'intervient pas ; ce sont les volontés renfermées dans l'inconscient qui développent l'image en lui attribuant une de ses personnalités. »

M. Mac-Nab divise donc le cas où l'*opérateur* (le *médium*) agit *inconsciemment* en deux phénomènes bien distincts.

Dans le premier, la *conscience pure revêt une des personnalités* de l'*Inconscient*. Le médium est *entraîné* et le souvenir est aboli. Il n'y a donc pas là un acte volontaire, car s'il y avait volonté il y aurait conscience entière du phénomène ; l'opérateur saurait ce qu'il fait ; il agirait avec connaissance de cause. Cependant une forme apparaît ; elle se meut et parle, agit et montre de la volonté... Ne semble-t-il pas évident alors que cette forme doit être, en tant que personnalité psychique, absolument indépendante de l'opérateur ou médium ? Dans le cas de *Katie King*, par exemple, il y a d'abord miss Cook entrancée et les observateurs présents : M. Crookes et ses amis. Ces derniers, dont l'attitude est passive, *n'ont pas suggestionné le médium*. Bientôt *Katie* se matérialise. Elle va et vient, devant les savants qui l'interrogent. Elle leur répond. D'après les spirites, *Katie* est donc un *Esprit*, qui reprend, momentanément, avec l'aide de la force psychique du médium, une enveloppe charnelle. D'après nos adversaires, *Katie* serait, au contraire, une image extériorisée, un rêve ; en un mot, une des personnalités de l'inconscient de Miss Cook. Si *Katie* prétend qu'elle est un *Esprit*, qu'elle a vécu

(1) Je reviendrai plus loin sur ce cas que l'on trouve très bien présenté dans le *Monde occulte* de Sinnett.

autrefois, c'est tout simplement parce que le médium doit avoir la pensée que les Esprits existent, ou bien parce que les savants qui sont là croient, eux-mêmes, aux Esprits. Car, affirme M. Mac-Nab « il n'y aurait pas d'esprits si l'on ne croyait pas qu'il y en a ». Tel est la conclusion des occultistes.

Nous n'avons tout simplement qu'un mot à répondre : Si un phénomène aussi considérable pouvait se produire sans l'intervention des Esprits, il faudrait du moins qu'une *volonté puissante* fût mise en jeu, comme cela a lieu — prétend-on — chez les mahatmas du Thibet (1). Mais dans le cas que nous examinons aucune volonté n'apparaît. Le médium n'a pas *voulu* produire le phénomène ; les observateurs présents non plus. Nous sommes donc amenés à conclure qu'il y avait là une intelligence désincarnée qui, se trouvant en possession de sa volonté entière et parfaite, parce que la matière ne l'opprimait plus, avait le pouvoir d'agir.

On peut prétendre, il est vrai, que la *conscience pure* du médium s'empare, pendant l'*entrancement*, de toute la somme de volonté appartenant à la personnalité psychique de ce médium, et que c'est alors la conscience pure qui, munie de cette force, prend une des images de l'inconscient et lui donne la vie.

Mais si l'on admet l'existence réelle en nous de cette conscience pure, on est forcé de reconnaître que sa nature, son essence, son pouvoir nous échappent. Elle appartient donc à l'*Inconnaissable* ; et, si la volonté existe virtuellement en elle, il est certain que notre science bornée ne nous permet pas de prétendre qu'elle a sur la matière — durant notre vie charnelle — la puissance merveilleuse qu'on lui attribue.

A l'appui de ce que j'avance, je vais citer tout simplement les propres définitions de M. Mac-Nab.

« La conscience pure ou soi-conscience, dit-il, est la conscience de la « Monade humaine isolée de tout groupement : c'est le moi-véritable. Les « composantes de la personnalité de l'homme vivant sont : 1° la soi- « conscience ; 2° les sensations et mouvements émotifs ; 3° les éléments de « l'inconscient ; 4° les parasites de l'inconscient ; 5° les éléments de l'iden- « tité physique. La résultante est une personnalité illusoire et essentielle- « ment instable. »

Ce qui revient à dire, il me semble, que si la *résultante*, c'est-à-dire notre personnalité tout entière, est *illusoire* et *essentiellement instable*, notre science, édifiée à l'aide de travaux qui sont l'œuvre de cette personnalité, se ressentira naturellement de nos imperfections. Comment ose-t-on prétendre alors que l'on connaît la puissance de la partie la plus mystérieuse du *moi* ;

(1) Voy. le *Monde occulte* de Sinnett.

et pourquoi se permet-on de donner à la *conscience pure*, inconnue, hermétiquement fermée, des propriétés que nous ne pourrions pas connaître tant que notre personnalité apparente restera ce qu'elle est, c'est-à-dire illusoire et instable?

Qui donc, par conséquent, a donné aux occultistes la science supérieure avec laquelle ils prétendent nous combattre? De qui tiennent-ils donc cette soi-disant connaissance de certaines lois mystérieuses de la nature? N'y aurait-il pas surtout, chez eux, un orgueil immense, qui les pousserait à chercher des phénomènes impossibles, des solutions bizarres, tout cela pour se donner, à notre époque de vanité et de décadence, une notoriété difficile, peut-être, à trouver autrement?

V

M. Mac-Nab, dont le travail est d'ailleurs très habilement fait, va au-devant des objections, et, pour cela, il laisse, à un certain moment, la conscience pure de côté. Il donne alors à entendre que la plupart des phénomènes n'ont aucune portée intellectuelle et que les Esprits, s'ils existaient, ne mériteraient pas que l'on s'occupât d'eux. « Si l'on admettait ces Esprits, dit-il, ce « seraient des êtres tout à fait inférieurs, incapables de penser par eux-
« mêmes et comparables à des animaux subjectifs indignes de notre atten-
« tion ». Dans une autre partie de son travail, il dit encore, en parlant des communications obtenues par l'écriture : « La plupart de ces « commu-
« nications » sont insignifiantes et le reste franchement pornographiques. « Si la théorie spirite avait quelque fondement, ce ne serait vraiment pas la
« peine de mourir pour en arriver là. On allèguera qu'il y a des esprits bons
« et mauvais ; moi je dirai qu'il y a des inconscients meublés noblement et
« dignement et d'autres qui sont une collection de farces et d'ordures : il
« n'y a rien de tel que la médiumnité pour faire voir ce qui se cache derrière
« les cervelles ».

Si M. Mac-Nab, au lieu d'étudier avec tant de soin l'*ameublement* des inconscients de ses contemporains s'était borné à examiner l'*ameublement* de leurs conscients, il aurait vu d'abord que les mêmes collections de *farces* et d'*ordures* peuvent se rencontrer aussi bien dans les parties apparentes du moi que dans les parties cachées et mystérieuses de l'inconscience. Il aurait compris ensuite pourquoi des Esprits absolument grossiers existent et se manifestent. La mort, en effet, ne change pas, instantanément du moins, les habitudes de l'Esprit. Si, d'un autre côté, notre adversaire avait été bien convaincu de ce qu'il avance, il n'aurait pas émis sa théorie de la *conscience pure*, laquelle, en raison de sa perfection même, devrait, il me semble, être

indestructible et pourrait, par conséquent, se manifester après la vie organique.

Mais j'arrive au cas où — d'après M. Mac-Nab — la conscience pure est étrangère au phénomène.

Dans certains cas, nous venons de le voir, la conscience pure revêt *une des personnalités de l'inconscient...* « Ou bien, ajoute M. Mac-Nab, et c'est le cas le plus général, la conscience pure n'intervient pas ; ce sont les volontés renfermées dans l'inconscient qui développent l'image en lui attribuant une de ses personnalités (1). Alors la manifestation est dangereuse, irraisonnable, guidée généralement par une idée fixe qu'elle cherche à réaliser. Dans ce cas, la conscience pure reste à l'état impersonnel, le corps étant entrancé ; ou bien elle reste dans la personnalité consciente et le corps n'est pas entrancé, mais alors la manifestation est moins complète. Dans ce dernier cas, le sujet assiste lui-même à son propre dédoublement. »

Ici nous voyons agir non pas la *volonté* supérieure, mais des *volontés renfermées dans l'inconscient* (?) Elles développent l'image. Seulement comme toute volonté forte leur manque, la manifestation est dangereuse, irraisonnable. Ce cas s'appliquerait au plus grand nombre des manifestations dites *spirites*. C'est, d'après moi, une erreur profonde. Un grand nombre des manifestations qui semblent appartenir au cas le plus général (manifestations par la table, l'écriture automatique, etc.) sont, au contraire, fort intéressantes, intellectuellement parlant. En outre, elles ne présentent aucun danger pour personne, médium et assistants. Tous ceux qui ont fait, comme moi, des expériences pendant plusieurs années, seront de mon avis.

Evidemment, M. Mac-Nab tourne dans un cercle vicieux et sa science, empruntée aux vieux alchimistes et aux occultistes modernes, ne l'en fait pas sortir, au contraire. Il appelle la volonté à son aide et prétend qu'elle doit atteindre, pour produire le phénomène, son maximum de force, puis il fait agir la conscience pure dont l'essence est inconnue, ce qui ne permet pas de lui accorder le *vouloir* nécessaire pour agir sur la matière avec une telle puissance. Ensuite il abandonne la conscience pure et nous parle des volontés renfermées, dans l'inconscient — volontés imparfaites et qui agissent sans méthode puisqu'elles produisent des manifestations raisonnables et dangereuses.

Et pourtant, notre adversaire est bien affirmatif, au sujet de la présence indispensable de la volonté dans les phénomènes, car il s'agit d'une action *stupéfiante*, selon son expression, qui doit être exercée sur la matière.

« Ainsi, dit-il, un point matériel est la résultante d'un système de

(1) Je reproduis pour la clarté de mon travail ce passage déjà cité plus haut.

« forces ; chaque composante est immatérielle et la résultante a les qualités
 « de la matière. Cette conception permet de se rendre compte comment une
 « force de qualité raffinée, telle que la volonté, peut, en se mettant dans un
 « rapport spécial avec lui, dissocier un point matériel en ses éléments ou
 « bien chasser du système de forces tel ou tel élément qu'il lui plaira. C'est
 « là tout le secret de l'alchimie pratique ou action de la volonté sur la
 « matière. »

« Mais normalement, notre volonté est moins forte que les éléments sens-
 « sitifs émanés des points matériels. Nous subissons leur action malgré
 « nous ; si nous avons une volonté forte, nous serions maîtres d'éprouver
 « ou de ne pas éprouver telle ou telle sensation. »

« Une volonté forte pourra, au contraire, dominer ces éléments au point
 « d'altérer les sensations de telle ou telle personne comme il lui plaira. »

« Elle pourra naturellement aussi altérer les conditions de masse, c'est-
 « à-dire de rapport mutuel dynamique des points matériels et produire des
 « lévitations ou altérations de poids ». »

« Elle pourra encore amener à l'existence des centres d'énergie poten-
 « tielle en les mettant en vibration, et réaliser leurs potentiabilités sensibles
 « et dynamiques. Dès que le groupe de centres d'énergie sera rendu visible,
 « tangible, et mis en rapport dynamique avec les centres existants voisins,
 « l'objet existera réellement ; il sera créé ». »

« Dès, au contraire, que la volonté paralysera tous ces éléments sensitifs,
 « l'objet n'existera plus qu'en virtualité ; mais par l'opération contraire, il
 « pourra derechef être ramené à l'existence ». »

« Cela n'est pas en contradiction avec le principe de conservation de l'é-
 « nergie : rien ne se perd, rien ne se crée, car s'il est général, il doit s'appli-
 « quer non seulement aux points existants par le fait de la volonté de la
 « nature, mais encore aux points non existants : il y a là non pas une
 « destruction ou une création de l'énergie, mais un simple passage de la
 « forme potentielle à la forme réelle et réciproquement ». »

« Les conditions pour arriver à ce résultat sont une volonté forte et son
 « contact intime avec les volontés à gouverner. »

(A suivre).

ALEXANDRE VINCENT.

MANIFESTATION (*In extremis*).

La médiumnité a permis de constater nombre de fois, qu'aux approches
 de la mort, notre *Ego* immortel, auquel notre corps sert d'instrument de
 manifestation temporaire, a la faculté de se rendre perceptible, dans des
 conditions encore insuffisamment déterminées.

Il reste cependant bien établi que l'âme (1), au moment de la délivrance, se manifeste, en général, à une personne affectionnée, comme pour lui donner une preuve visible que sa dernière pensée en ce monde a été pour elle, et qu'elle emporte son souvenir dans l'au delà. Bien que plusieurs visions de cette nature aient été décrites déjà, la relation de celle dont je fus témoin aura son utilité. Tous ces faits, analogues au fond, diffèrent pour les détails ; — ce n'est qu'en les comparant, en les analysant qu'on arrivera à dégager la loi de leur phénoménalité psycho-physiologique d'une capitale importance.

Au mois d'août dernier, retenu loin de ma femme, je fus informé qu'elle était sérieusement malade. Dans mon inquiétude, je ne me contentai pas de m'en rapporter aux seuls renseignements qu'elle me donnait : J'écrivis directement à son médecin. Celui-ci me fit savoir que la crise était passée et que la malade allait entrer en convalescence. Elle, de son côté, me rassura, m'affirmant que tout danger avait disparu.

Je note ces circonstances, pour montrer que je n'avais plus de raison de croire à une catastrophe prochaine ; lorsque, dans la nuit du 10 août, — pendant mon profond sommeil, je vis, dans son lit de douleur, le corps de ma femme étendu et blême ; et au dessus, à une faible hauteur, son double fluïdique, dont la tête et le buste étaient nettement formés et très reconnaissables. Un nuage de fluide opalin, aux particules ténues et brillantes, animées de mouvements variés et rapides, enveloppait les membres inférieurs du corps en voie de désagrégation évidente, laissant bien voir la tête — dont les yeux étaient fermés, — renversée, inerte sur l'oreiller : une tête de morte. Ce fluide occupait l'espace entre le *semi-cadavre* et la fraction du corps aérien déjà constituée ; plus épais à son contact avec ce dernier qui semblait en équilibre sur ses ondulations lumineuses ; glissant plus raréfié, jusque sur le lit, à mesure qu'il s'écartait de son centre de condensation.

Pendant qu'étreint d'une indicible angoisse, je me trouvais, tout d'un coup, témoin du dégagement de cette âme profondément unie à la mienne, Elle qui, d'abord, n'avait pas semblé s'apercevoir de ma présence, tourna vers moi sa tête périspiritale doucement éclairée. Aussitôt s'y peignit une douleur répondant à la mienne, *ses yeux se remplirent de grosses larmes que je vis couler le long de ses joues ; elle me jeta, dans un élan plein d'une tendresse inoubliable, les bras autour du cou et me donna avec effusion, un long baiser.*

(1) Je me sers intentionnellement du mot *âme* pour désigner notre être intérieur au moment de la mort du corps, alors que son périsprit est encore plein des particules matérielles, issues de l'incarnation qui finit, réservant le nom *esprit* à l'âme plus dématérialisée.

C'était l'adieu terrestre !

J'ai gardé de cette scène une sensation de réalité si nette que l'impression en moi persiste aussi vive qu'au premier jour à l'appel du souvenir.

Mon sommeil profond ne fut pas interrompu immédiatement ; mais lorsque je m'éveillai, tout plein de cette vision poignante, j'eus la certitude absolue que ma pauvre amie allait se désincarner.

Dans la journée, une dépêche m'annonça qu'elle était à l'agonie, et j'arrivai trop tard pour recevoir son dernier soupir.

Depuis, grâce à la médiumnité, j'ai pu tempérer mes regrets et entrer en relation avec mon « *Ombre amie* » c'est ainsi qu'elle s'est désignée elle-même.

Un jour que nous nous entretenions de mon retour dans la patrie d'outre-tombe, et que je m'inquiétais d'apprendre par quels moyens je pourrais l'y retrouver et la reconnaître :

« *L'esprit, répondit-elle, est un Etre bien réel; Je suis ma forme terrestre idéalisée, sans les infirmités du corps. — Comment tu me reconnaitras, dis-tu, mais tu me connais : tu m'as vue, au moment de ma mort, quand mon périsprit était déjà en partie dégagé ; je t'ai jeté les bras autour du cou ; tu as vu mes larmes mon désespoir de te quitter ; j'avais retrouvé l'éclat de la jeunesse qui, dans l'au delà, n'a pas de déclin, et mon image est restée gravée profondément en toi. C'est un gage, une consolation sans pareille pour le spirite que l'Etre aimé puisse se révéler à lui tel qu'il persiste dans l'autre monde.* »

Je pourrais transcrire d'autres citations, mais ce serait sortir du sujet, sans rien ajouter d'important aux détails ci-dessus.

En résumé, quels sont les enseignements à tirer des conditions dans lesquelles cette vision s'est produite, et des particularités qui la spécifient ?

1^o Peut-on l'expliquer par la vue à distance seulement ?

— Non, car le baiser donné et reçu, les bras enlacés autour du cou impliquent le rapprochement des deux êtres.

2^o Lequel des deux est allé trouver l'autre ?

— Sans doute possible, c'est mon double qui s'est rendu près de la mourante dont l'être fluide se trouvait en travail de renaissance. La preuve, c'est que j'ai vu, en même temps que son âme en voie de dégagement, son corps sur son lit de mort ; et ce corps n'a pas pu franchir la distance de 960 kilomètres qui nous séparait.

3^o D'où est venue l'incitation qui a rapproché, à ce moment précis, nos deux êtres intérieurs ?

A la date où ce rapprochement a eu lieu, j'avais été rassuré, — je l'ai dit

— sur l'état de la malade. L'inquiétude ne suffit donc pas à expliquer pourquoi mon âme a mis à profit le sommeil du corps pour aller la visiter précisément cette nuit-là.

Il existe en notre être immortel une force psychique radiante. Cette force — mise en évidence par les phénomènes du magnétisme — se manifeste par deux effets opposés : projection, attraction, et agit à distance. L'hypothèse que la moribonde a, par un effort suprême de volonté, attiré à elle mon être intérieur est donc admissible ; d'autant mieux que l'état de sommeil où je me trouvais favorisait son action.

J'en ignore pas que dans beaucoup d'exemples, notamment parmi ceux si remarquables rapportés par les savants auteurs de *Phantoms of the living*, la vue à distance rend un compte satisfaisant des apparitions ; mais — et c'est la caractéristique du fait qui m'est personnel — le contact avec l'âme en voie de quitter son corps, retrouvé dans mes sensations au réveil, exclut ici ce mode d'interprétation.

Il y aurait une autre explication du phénomène par l'intervention des esprits amis lesquels ont pu, — *in extremis* — soulever le voile trompeur de ma sécurité.

En ce cas, ma force de projection, sous leur incitation, m'aurait rapproché de l'agonisante. Dans les particularités de la vision que j'ai scrupuleusement relatées, un point appuie cette dernière hypothèse. J'ai vu un instant la mourante avant qu'elle en ait eu conscience ; ce qui, en cas d'appel direct et immédiat de sa part, se comprendrait difficilement.

Je laisse à ceux qui me liront le soin de conclure, heureux de leur apporter un témoignage de plus en faveur du spiritisme, ce sublime consolateur ; souhaitant de confirmer leur zèle pour une science qui donne une vue si nette des préludes de la mort et de la survivance de notre Être transcendant.

KERARDWEN.

(Commandant Dufilhol, officier supérieur en retraite.)

LETTRE A M. SARCEY

Toulouse, 13 février 1890. — *Monsieur* : Une admiratrice de M. Sarcey regrette vivement de l'avoir vue s'écarter dans sa dernière chronique qu'a publiée la *Dépêche*, de cette logique serrée de ce gros bon sens auxquels sa judicieuse critique a habitué ses lecteurs. Malgré cela, cette pauvre Louise-Jeanne, sur l'œuvre de qui il garde le plus profond silence, après qu'il lui fut demandé de vouloir bien en faire mention, n'a jamais cessé de rendre hommage à son style plein de charme, de finesse, et de verve et d'entrain.

Allez, Monsieur Sarcey, le spirite n'est pas ce qu'un vain peuple pense !

et vous le jugez avec une légèreté qui n'appartient pas à votre caractère. C'est ainsi qu'à vos yeux le *Credo de Saint-Paul* est une vérité profonde : *Credo quia absurdum*....

Pourquoi donc, Monsieur, vous si sage, si réservé, si juste habituellement, laissez-vous tomber de votre plume les fausses appréciations que nous venons de lire? Si la *foi des croyants* n'est pas entamée dans les adeptes du spiritisme, c'est que celui-ci repose sur des bases plus solides et plus profondes que les photographies de Buguet, bien qu'il en ait obtenues et d'authentiques et de meilleures avant de recourir aux expédients que vous signalez.

Les spirites ne croient pas au miracle, parce qu'ils savent que le miracle n'existe pas. Vous les assimilez pourtant à ceux qui ne comprennent point que tout, dans l'Univers, est soumis à des lois immuables, lesquelles lois s'accomplissent sous une volonté suprême qui ne se prête pas aux caprices des hommes. Ils croient cependant aux apparitions en général, (passez leur cette absurdité), puisqu'ils sont chrétiens et que le Christianisme est basé sur la Bible qui regorge de ces faits. Ils laissent volontiers de côté Notre-Dame de Lourdes, celle de la Salette et toutes ces Notre-Dame beaucoup trop nombreuses et trop florissantes dans notre beau pays de France, mais ils sont persuadés que ce n'est pas en démontrant leur naïve crédulité ni en faisant remarquer *leur extraordinaire prévention*, ni même en insinuant qu'il n'y a que des trucs dans le spiritisme, que vous serez victorieux de la superstition et des préjugés. Il faut au monde la compréhension des choses, c'est-à-dire une explication logique de ce qui lui paraît obscur. C'est pourquoi, lorsqu'on veut attaquer une question il faut la connaître et pour la connaître il faut l'étudier. Donnez-vous donc la peine, Monsieur Sarcey, d'étudier le spiritisme (c'est une science comme une autre) et vous pourrez travailler efficacement au développement intellectuel d'un public qui vous aime, et qui lit toujours avec intérêt les chroniques dont vous enrichissez plusieurs journaux, tels que la *Dépêche*, la *France*, les *Annales*, etc... Dès lors le prestige qu'elles exercent vous permettra d'offrir à vos lecteurs des idées plus vraies, plus saines, plus rationnelles et plus sérieuses que celles que vous venez d'exprimer, et vous rendrez justice à ceux qui vous font sourire aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de mon admiration constante, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. LOUISE-JEANNE.

SOUVENIR DES EXISTENCES ANTÉRIEURES

21 février 1890. Mon cher Monsieur Leymarie. — Un de vos auditeurs a demandé ce soir pourquoi on ne se souvenait pas des existences antérieures.

Or, je vais vous répéter ce que je vous ai écrit à ce sujet il y a 5 ans (voir *Revue spirite* 15 juillet 85).

L'Esprit, en s'incarnant, prend un instrument neuf, le cerveau, centre de ses sensations.

Le cerveau est chargé d'emmagasiner tout ce que perçoit l'esprit par l'intermédiaire des sens, pendant toute la durée de son existence corporelle.

Lorsqu'un homme veut se rappeler un acte, une parole, ce qu'il a vu, entendu ou fait, il fouille dans les casiers de son cerveau celui qui le contient et oblige l'image de ce qu'il a vu ou fait, à sortir avec toutes ses conséquences ; puis, n'ayant plus besoin de ce souvenir, il l'oublie de nouveau, lui laisse reprendre sa place jusqu'au moment où il lui sera encore nécessaire de se représenter un souvenir à l'aide de l'image qui le caractérise. Au fur et à mesure qu'il recueille des faits et des paroles, le cerveau s'imprègne de l'image de ces faits et paroles et le cliché en reste fixe pour ne sortir qu'au moment voulu, lorsqu'une occasion, une nécessité du souvenir le fera surgir de sa retraite.

Or le cerveau, ne contenant que ce qui est venu l'impressionner durant cette vie, l'esprit qui le fait jouer à son gré, ne peut faire reproduire que ce qu'il contient.

La connaissance des faits antérieurs à la présente vie n'a jamais frappé le présent cerveau qui n'existait pas ; donc il ne peut les reproduire.

Et voilà pourquoi nous n'avons pas le souvenir de ce que nous avons été avant notre existence actuelle.

Ceci est le côté physique de la question ; le côté moral et la saine raison indiquent aussi qu'il ne peut en être autrement ; et qu'il nous serait difficile de remplir notre rôle sur la terre si on se souvenait par exemple que l'enfant, le frère ou la sœur que l'on a dans sa famille, vous a précédemment assassiné, suivant l'expression dont je me suis servi ce soir, à la société ; séance de quinzaine.

Un maître renverrait immédiatement son domestique s'il se souvenait que, antérieurement, c'était lui qui servait ce dernier.

Moi-même je serais fort embarrassé pour commander à ceux de mes soldats qui auraient été mes supérieurs précédemment, et la discipline souffrirait de cet état de choses arrivant tout à coup, par une fatalité illogique. Dieu, fluide universel intelligent, étant la raison, la justice absolue, cette perturbation ne peut se produire, car la société actuelle en serait disloquée.

TEGRAD.

STATUTS D'UNE CAISSE DE RETRAITE

Caisse de retraite (à Lyon, Rhône), pour la vieillesse des membres spirites qui feront une demande à leurs groupes respectifs.

1° Les souscripteurs à cette Caisse verseront une somme annuelle de trois francs, soit 0,25 centimes par mois.

2° Les sommes recueillies serviront à faire une retraite annuelle de cinquante francs aux plus âgés des membres spirites faisant partie d'un groupe depuis cinq ans au moins.

3° Cette retraite ne sera délivrée que sur la présentation de l'extrait de naissance.

4° Chaque groupe enverra un délégué à la Société fraternelle considérée comme groupe central, 7, rue Terraille, afin de présenter ses candidats, de désigner la somme résultant de la cotisation de ses membres, et de déterminer le nombre des titulaires, le dernier dimanche de novembre à 2 h. très précises, à partir de 1890.

5° Aucun groupe n'aura le droit de se faire représenter s'il ne cotise au minimum la somme de trois francs.

6° A chaque chef de groupe incombe le soin de juger l'opportunité des demandes qui lui seront adressées, avant de les présenter à la réunion des délégués, ci-dessus mentionnée.

7° Les retraites des titulaires désignés dans la réunion du dernier dimanche de novembre seront délivrées le 1^{er} dimanche de décembre, 7, rue Terraille, à 2 h. précises, contre leurs reçus respectifs.

8° Chaque délégué recevra un reçu de la somme qu'il aura versée avec la désignation de son affectation, signé du président de la Société fraternelle considérée comme groupe central.

9° Tous les délégués présents signeront également ces reçus.

Errata du numéro du 1^{er} mars. — *Le Pater* de M. François Coppée. Page 97, ligne 12, *sœur du prêtre*; lisez : *sœur de prêtre*. — Ligne 16, il lui faut la vengeance, féroce, implacable, immédiate. Cette ligne appartient au fond de l'article. — Page 100, ligne 10, *vie naturelle*; lisez : *voie naturelle*.

LE « PETIT HOMME ROUGE »

Petit Parisien du 14 mai 1889.

C'est une vieille légende que celle-là, celle du « Petit Homme Rouge », fantôme mystérieux qui était censé apparaître dans le Palais des Tuileries chaque fois qu'une catastrophe menaçait le souverain. Une ironique chanson

de Béranger contre Charles V en a popularisé le souvenir. Le chansonnier peignait ce lutin :

Bossu, louche et roux,
Un serpent lui sert de cravate;
Il a le nez crochu,
Il a le pied fourchu!

Une gravure de Perrotin, datant de 1834 et représentant le monstre pénétrant par une fenêtre des Tuileries sur un balai de sorcière, a contribué aussi à répandre cette légende.

Donc, chaque fois que la monarchie était en péril, la rumeur populaire affirmait que le « petit homme rouge » s'était montré dans le Palais.

On parla encore du « petit homme rouge » — cette fois, il est vrai, avec quelque scepticisme — à la fin du troisième Empire.

D'ailleurs, on sait que, en Allemagne, c'est aussi une tradition qu'un fantôme apparaît quand le souverain doit mourir, et l'on n'a peut-être pas oublié que, à Berlin, pendant les derniers jours de l'Empereur Guillaume, des gens crédules et superstitieux prétendaient avoir vu errer ce fantôme aux alentours du Palais impérial.

Déjà, il y a quelque vingt ans, le bruit s'était répandu de son apparition, et, pour faire tomber ces absurdités, l'Empereur Frédéric, alors prince royal, avait voulu passer la nuit, seul dans le château.

D'où vient la croyance populaire au « petit homme rouge »?

Un journal américain vient de consacrer un assez curieux article à cette fable, et il sera peut-être intéressant de la résumer ici.

Lorsque les Tuileries eurent été construites par Catherine de Médicis, elle vint y demeurer; mais, presque aussitôt, elle prit ce séjour en horreur, et le quitta pour toujours.

C'est qu'elle avait déclaré qu'un « petit homme rouge » s'était établi dans le Palais, apparaissant et disparaissant, et qu'il lui avait parlé.

Il lui avait prédit qu'elle mourrait « près de Saint-Germain ».

Quel Saint-Germain? Les Tuileries étaient trop près de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois; elle quitta le Palais pour aller demeurer à l'Hôtel de Soissons. Elle ne voulut jamais aller à Saint-Germain-en-Laye, ni visiter l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Ayant demandé au confesseur qui l'assistait pendant une maladie quel était son nom, il répondit qu'il se nommait Laurent de Saint-Germain; aussitôt, elle poussa un cri et elle expira.

Telle est la première tradition qui concerne le « petit homme rouge ».

On prétend qu'il se montra ensuite pendant la nuit du 14 mai 1610, lorsque Henri IV tomba sous le couteau de Ravaillac, et qu'une nouvelle

apparition de ce spectre bizarre présagea les troubles de la Fronde. On ajoute que le matin qui suivit le départ de Louis XVI pour Varennes, où il fut arrêté, on vit cet étrange lutin couché dans le lit du roi. Et, enfin qu'un soldat en gardant les restes de Marat aux Tuileries mourut de peur en l'apercevant.

D'après les récits populaires, le « petit homme rouge » se montra plusieurs fois à Napoléon. Mais ce ne fut pas toujours pour lui prédire des désastres. Ainsi, il surgit devant lui au Caire et lui fit connaître son éclatante fortune.

Mais quand il revint, ce fut en des heures graves, pendant la campagne de Russie, par exemple.

Ce fut, un moment, une opinion presque sérieusement admise qu'il se présenta un jour devant une sentinelle placée dans l'escalier du Palais des Tuileries et qu'il lui demanda — c'était bien de la politesse pour un lutin! — s'il pourrait parler à l'Empereur.

Le soldat lui ayant répondu que non, l'« homme rouge » le poussa, le laissant incapable de se mouvoir, s'élança sur les marches, et, personne ne l'arrêtant, arriva dans le Salon de la Paix où il renouvela sa question à un chambellan.

— Personne, lui répondit celui-ci, ne peut entrer sans permission auprès de l'Empereur.

— Je n'en ai pas, répliqua l'Esprit, mais allez lui dire qu'un homme vêtu de rouge, qu'il a connu en Égypte, désire l'entretenir.

Napoléon le reçut aussitôt, et on entendit le bruit d'une vive discussion entre l'Empereur et son mystérieux interlocuteur.

Pour terminer l'histoire de ce fantôme, disons encore qu'il fut censé apparaître aux Tuileries avant l'assassinat du duc de Berry et qu'il sortit tout à coup des rideaux du lit de Louis XVIII mourant.

C'est une des légendes qui ont été les plus célèbres que celle-là : il était peut-être piquant, — si justement incrédule que l'on puisse être — d'en rappeler les particularités.

UN SUICIDE

Médium, capitaine Boule, typtologue.

J... A... 16 février 1890. — « Je me suis très mal imaginé qu'après la vie je « ne souffrirais plus.

« Je reste tué, dans la pièce où je me suis tiré un coup de revolver. Je « vois mon corps étendu et la blessure à l'oreille. Je crie et personne ne « s'occupe de moi. Vous avez été bon pour moi. Dites-moi où je suis. »

D. — Vous n'avez donc nulle idée du lieu où vous êtes ?

R. — Non.

D. — Vous rendez-vous bien compte que vous êtes mort ?

R. — Oui.

D. — Votre corps n'est plus à l'endroit que vous désignez ; il est au cimetière où je l'ai accompagné.

R. — Je le vois à l'endroit dont j'ai parlé.

D. — Je vous assure que non ; c'est une illusion de votre esprit.

R. — Vous me répétez que mon corps est en terre, et je le vois allongé, où je vous dis.

D. — Je vous le répète, c'est une illusion.

R. — Mais je le vois.

D. — Le suicide est une lourde faute : vous l'expiez comme il arrive à ceux qui vous imitent ; vous avez sous les yeux le tableau de votre faute, de là, votre illusion. Regrettez cette faute et cette vue vous sera enlevée ; ensuite vous comprendrez votre erreur.

R. — Merci.

D. — Souffrez-vous toujours ?

R. — Moins : je médite et demande pardon.

D. — Je vous rappellerai.

R. — Je le veux bien.

D. — Qui vous a conduit ici ?

R. — Je ne sais pas.

D. — Vous êtes près de moi et de quel côté ?

R. — A côté et à votre droite : merci et au revoir.

Explication. — Cet esprit incarné constituait la personnalité d'un jeune homme de vingt ans environ, connu du médium, ami des membres de sa famille. Ce jeune homme qui s'est suicidé, il y a dix mois, dans une chambre d'une maison connue du médium, était toujours sombre et souffrant. Il avait dû être placé deux mois dans un asile d'aliénés, pour faits extravagants, a dit le médecin aliéniste ; il s'était ensuite engagé, était venu en permission à la suite d'un accident de cheval, et se suicida avec un revolver trois ou quatre jours avant de rejoindre son corps. Le médium, prévenu par la famille, l'a vu mort, avec la blessure dont il parle, il accompagna son corps au cimetière. Le suicidé avait une très bonne instruction primaire, il écrivait bien, mais incohérent quant aux idées et au langage ; il avait déjà failli se suicider quelque temps auparavant, en avalant une trop forte dose de laudanum ou de morphine.

J... A..., 18 février 1890. — « Ecoutez-moi. Je pense à ce que vous m'avez

dit sur mon état : faites-moi la grâce de penser à moi ; Dieu a pitié de moi, je vais réparer ma faute. Je commence à comprendre où je suis et grand merci. »

Le médium posa mentalement différentes questions à cet esprit sur ses existences passées et les causes de sa triste et courte incarnation dernière. L'esprit répondit non à toutes ces questions ; comme le médium insistait, la table changea pour ainsi dire brusquement d'allures, et épela ce qui suit :

UN MÉDECIN MATÉRIALISTE

« DIDIER JULES, maire de... Impossible d'obtenir ce nom, ce que voyant, le médium allait renoncer à la communication d'un mystificateur, ou d'un mauvais esprit, lorsqu'il fut repris comme suit, d'une façon sèchement accentuée. »

R. — Voulez-vous m'écouter ? Je rage de croire à Dieu : j'éprouve rien, et je m'imagine que mon âme n'existe pas.

D. — Qui étiez-vous, et combien y a-t-il de temps que vous êtes mort ?

R. — Six ans, environ ; docteur médecin, je croyais que tout finissait avec la mort.

D. — Vous devez voir et comprendre votre erreur ?

R. — Je ne crois à rien.

D. — Mais raisonnez un peu, vous qui êtes un esprit intelligent : comment pourriez-vous me parler si ce que je fais n'était une démonstration même de ce dont je vous parle ?

R. — Je me fiche de tous vos pareils.

D. — Pourquoi, alors, êtes-vous venu vous adresser à moi ?

R. — Je m'ennuyais.

D. — Mais enfin, que croyez-vous être ?

R. — Je crois que je suis vivant, et me pose pour un esprit fort.

D. — Cela ne vous avance à rien ; raisonnez plutôt sur votre état actuel ?

R. — Je me moque de tous vos raisonnements.

D. — Cependant votre personnalité existe, puisque vous parlez et pensez ?

R. — Je n'ai pas d'âme.

D. — Pour quelle cause êtes-vous chez moi ? vous ne me connaissez pas et je n'ai jamais entendu parler de vous ?

R. — Dimanche, j'étais là ; on m'a conduit chez vous, dans ma voiture.

D. — Quelle est cette personne qui vous a conduit ?

R. — Dire me fait rire.

D. — Reviendrez-vous me voir ?

R. — Je reviendrai ; je fais l'esprit fort. Dire furieux me soulage.

D. — Je ne comprends pas bien cette façon de s'exprimer ?

R. — M'impaticenter me soulage ; au revoir.

D. — Voulez-vous, enfin, me dire le nom de la ville que vous habitiez ? vous n'avez pas voulu le dire, au commencement, et cependant vous étiez maire et médecin ?

R. — Dire, me fait pas plaisir.

(*Fin de la communication de cet Esprit.*)

Le médium ne connaît et n'a jamais connu de médium portant le nom donné par cet esprit : il a obtenu comme explication ce qui suit d'un autre esprit, toujours par la typtologie.

R. — Dire te rendrait curieux ; c'est sa manière de dire.

D. — Qui êtes-vous ?

R. — Ton bon frère.

D. — Pourquoi cette communication précédente ?

R. — Les guides l'ont voulu, pour l'instruire et le convaincre ; fais-en profit.

D. — Cet esprit arrivera-t-il à se comprendre lui-même ?

R. — Tout est miséricorde, dans la vie ; la foi raisonnée n'est rien, si on nous demande le pourquoi de tout ce qui arrive. Donne attention à mes paroles, au revoir.

Dès ce moment, la table ne donna plus que des lettres sans suite et sans rapports significatifs, ce que voyant, le médium termina la séance.

23 février 1890. — R. — L'esprit : raisonner est inutile : on doit croire sans cela.

D. — *Credo quia intelligo.*

R. — Moi, Dieu me suffit : mange bien et va te promener.

D. — Vous êtes un théologien romain ou un farceur ; je vous laisse.

R. — Didier Jules. Je mûrissais le projet de venir vous ennuyer, et de me moquer de vous. Dors et mange, mon ami, et mûris mes paroles, car on vit trop peu ; fiche-toi des esprits et tu seras plus heureux. J'étais ici, de bonne heure, et je jurais, parce que vous me faisiez poser. Je veux te voir rire de toi-même, et te convaincre que Dieu n'existe pas ; je veux te prouver que notre âme ne...

N. B. — Arrêt brusque de la table, et refus persistant de l'esprit de continuer ; enfin, il reprit ainsi :

R. — Dors, mange ; dimanche je reviendrai.

D. — Que vouliez-vous dire tout à l'heure ?

R. — On m'empêche.

D. — Qui ?

R. — Je ne sais pas.

D. — C'est sans doute pour le blasphème que...

R. — Rire de moi, est ton devoir; je rage d'être impuissant pour me venger.

D. — Je ne ris pas, je vous plains !...

R. — Tu m'ennuies dur, et tu résistes à mon conseil d'aller te promener.

D. — Vous m'en voulez donc beaucoup ?

R. — Vous me demandez si je vous en veux ! si ma volonté n'était pas paralysée, je vous pulvériserais.

D. — Vous avez tort. Je ne suis qu'un instrument...

R. — Tu m'ennuies, et rire exaspère mon individu.

N. B. — A ce moment, la table changea d'allures, il me fut donné la communication suivante :

R. — Arrête-toi, Dieu le veut.

2 mars. — R. — Didier Jules. Je t'attendais. Tu l'as pensé, je devais venir pour me moquer de toi, et tu as tort ; je suis prisonnier de ton raisonnement sur l'âme, mais je doute sérieusement, car je veux te convaincre que l'âme n'existe pas, et que Dieu rit de mon incrédulité. Je suis sur la terre, ton corps me regarde ; moi je te parle et tu écoutes ce que je dis. Dis-moi de quelle façon je pourrais parler si je n'avais pas de corps ? mon raisonnement est irréfutable, car je sens ma personnalité raisonnable. Dis-moi comment cela se fait ? J'attends ; parle.

D. — Où êtes-vous, relativement à moi ?

R. — A droite. Pourquoi demander cela, intelligence rusée et raisonneuse ?

D. — Mais je ne vous vois pas !

R. — Je le vois, mon raisonnement n'est pas compris.

D. — Dites-moi donc ce que je fais, et ce que je touche, quand je vous parle ?

R. — Je vois que vous riez !

D. — Je ne ris pas ; je réitère ma question.

R. — Moi, je redis, que vous riez !

D. — Vous ne voulez pas répondre ; passons à une autre question. Qu'y a-t-il, là, et qu'est-ce que je touche ?

R. — Je vois de la chartreuse du Père Garnier.

N. B. — Des musiciens ambulants viennent, à ce moment, jouer dans la cour, et je fais un geste d'agacement. L'esprit épelle aussitôt ce qui suit :

R. — Musique bouffe et sciante ; maintenant, Carmen 1^{er} acte ; maintenant, air Toréador. Mon dire doit vous prouver que mon intelligence est lucide et très positive.

D. — Vous étiez musicien ?

R. — Amateur, je jouais mal de la flûte.

D. — Revenons-en à ce que vous voyez sur la table. Pourriez-vous boire de cette chartreuse ?

R. — Jamais ! je n'aime pas cette liqueur.

D. — J'en ai une autre, en face : quelle est cette liqueur ?

R. — Du rhum. Je n'aime pas les liqueurs fortes.

D. — Fumez-vous ? voici des cigares.

R. — Je ne fume pas, et je ne mange pas. Dis-moi autre chose, mon ami ?

D. — Vous le voyez-donc bien, vous n'avez plus de corps ; c'est cette preuve que je voulais vous donner.

R. — Je dis que vous déraisonnez ; mon corps, est... dire m'ennuie ! vous m'ennuyez.

D. — Quand on vous enferme dans un dilemme, vous dites que l'on vous ennue ! ce n'est ni sérieux, ni franc, il faut l'avouer.

R. — Je m'en vais, si vous me parlez ainsi.

D. — Vous venez, de vous-même, chez moi me tenir des raisonnements sur l'âme, et vous vous dérobez, lorsqu'on vous donne un argument sans réplique ; pourquoi ?

R. — Je ne veux pas répondre à cela.

D. — Si vous étiez vivant, vous ne viendriez pas chez une personne que vous ne connaissez pas : en tous cas vous seriez obligé de frapper à la porte. Vous n'avez donc plus de corps puisque vous pénétrez chez moi sans ouvrir la porte.

R. — Je m'en vais ; je suis ton serviteur. Je reviendrai lorsque tu me parleras selon mon raisonnement.

D. — Il est pitoyable, votre raisonnement ; vous parlez toujours de vous en aller, au lieu de répondre.

R. — Tu me fais rire ; mon individu ne peut pas se rabaisser jusqu'à déraisonner avec vous. Doit-on raisonner avec les fous ?

D. — Nous connaissons cela ; certains de vos collègues nous traitent ainsi, en attendant que, désincarnés comme vous, ils viennent se communiquer à tel ou tel spirite, comme vous le faites avec moi, un fou ; par cet acte, vous rendez hommage à ce que vous et les vôtres, niez *a priori*, par système.

R. — Je me fiche de tous dialogues avec tes pareils.

D. — N'empêche que ces dialogues constituent l'évidence de votre erreur, ou vraie, ou simulée, ce qui arrive souvent aux savants de la terre ; par système, ou orgueil, ils nient tout haut, ce qu'ils pensent souvent tout bas. Vous dialoguez avec un spirite. Donc, votre esprit et le sien existent ; sortez de là ?

R. — Doit-on répondre aux violences et aux injures ?

D. — Je ne vous injurie pas, je prouve ; c'est un fait brutal.

R. — Je ne veux pas raisonner avec vous : laissez-moi tranquille.

D. — Je veux vous lire la préface d'un livre que...

R. — Je la connais depuis le jour où vous l'avez lue ici à un M. D...

D. — Je veux vous la lire, malgré cela.

N. B. — Je lis la préface de l'ouvrage de Nus, *Choses de l'autre monde* ; aussitôt après, l'esprit épelle ce qui suit :

R. — Je m'en vais, insolent, et je ne reviendrai plus.

D. — A votre aise, cher esprit désincarné.

R. — Je te rends ta liberté. Derrière toi, je t'envoie un coup de pied.

D. — Si vous êtes violent, c'est que vous l'étiez sur la terre !

R. — On me respectait. Dis-moi, mon ami, comment Dieu t'a fait connaître ce que tu crois sur l'âme ; Didier te défie de répondre à cela ! Je veux te paralyser dans ta facilité de m'ennuyer.

D. — Je vous dis, de nouveau, que nos rapports l'établissent évidemment, c'est de la raison pure et simple.

R. — Il n'y a pas d'âme.

D. — Alors, qu'est-ce qui, dans votre personnalité, communique avec moi, discute et se fâche ?

R. — Dire cela m'ennuie, et je veux te laisser.

D. — Quelle est donc la personne qui vous a conduit chez moi ? réponse s'il vous plaît ?

R. — Demande à elle-même. Je parle de l'âme. Je communique par le corps immatériel de mon individu, et je n'ai pas besoin d'âme pour cela, tout est matière.

D. — Mais qui, ou quoi, a constitué la partie intelligente de votre corps immatériel ?

R. — Je viens de le déclarer, en disant que c'est mon corps immatériel ; je sens que je vis tout comme sur la terre, mais je ne dors, ni ne mange, ni ne bois ; je revois les personnes que j'ai connues jadis.

D. — Avez-vous cru, sur la terre, qu'après la mort de votre corps, vous revivriez avec un corps immatériel ?

R. — Je croyais que la mort anéantissait tout notre être.

D. — De quelle maladie êtes-vous mort ?

R. — De la poitrine, à 43 ans, à Rome où j'étais allé soigner un parent qui y était allé chercher de la science. Je pris froid, en sortant, le soir ; je contractai une fluxion de poitrine, et six jours après je mourus.

D. — Étiez-vous marié ?

R. — J'étais veuf ; j'ai laissé une fille de 16 ans, que j'aime bien. Je l'attends, ici.

D. — Comment avez-vous reconnu ce phénomène de la continuation de

votre moi dans un corps immatériel ? et vos sensations, en ce moment, d'où viennent-elles ?

R. — Je ne le sais pas, je n'y comprends rien !

D. — Avez-vous la notion du temps qui s'est écoulé, entre vos dernières sensations du corps matériel, et les nouvelles sensations qui vous donne le corps immatériel ?

R. — Demande ridicule. On ne peut pas répondre à cela.

D. — Alors, comment expliquez-vous le fait, de votre part, de lire dans ma pensée, alors, qu'avec un corps matériel, vous ne le pouviez pas ?

R. — Je n'y comprends rien. Jamais je ne me serais figuré cela ; il est dur et difficile de se l'imaginer.

D. — Vous le voyez donc bien les esprits existent, puisque vous existez ; rien de plus rationnel.

R. — Erreur ; le corps immatériel, seulement.

D. — Croyez-vous que vous puissiez longtemps rester dans cet état ?

R. — Dimanche, je vous dirai ce que ma raison se figure, là-dessus : je vous en veux moins, mais vous aviez tort de me taquiner au sujet de la science. Bonsoir.

(*A suivre.*)

Capitaine BOULLE, médium.

NÉCROLOGIE

DISCOURS DE M. H. JOLY

Mesdames, Messieurs : Philippe Morand, dont nous accompagnons la dépouille mortelle, fut un brave ouvrier verrier qui honora cette grande et belle corporation ; parti de Lyon où il fit son apprentissage, il suivit un autre laborieux ouvrier tel que lui, à Moscou, en Russie, et là, dans les ateliers de M. Gay, grand fabricant de cristal, il prouva, par son adresse et ses aptitudes, qu'il était digne d'en être le contre-maitre. — Ce fut en cette qualité qu'il dirigea les ateliers de fabrication, jusqu'à sa vieillesse, lorsque la maladie qui devait tant le faire souffrir l'eut forcé d'abandonner ses laborieuses occupations.

Le verrier, cet artiste qui transforme merveilleusement la matière, reste pauvre, en général ; seul le patron s'enrichit, et encore, faut-il citer ceux qui réussissent — M. Gay, qui avait réussi, qui aimait Morand, l'a toujours soutenu de ses deniers, avec fraternité ; à Paris, cet artiste était très considéré, et jusqu'au dernier jour, vous l'avez vu dans les ateliers, suivant la fabrication avec un vif intérêt. Et puis, il était si honnête, si prudent et si sage que chacun le vénérât.

Morand, très studieux, s'intéressait, comme M. Gay, à de hauts problèmes de philosophie; il pensait que l'homme ne devient pas intelligent tout à coup, qu'une seule vie ne suffit pas au sauvage pour tout connaître, pas plus qu'au civilisé. — En conséquence, il était persuadé que l'esprit de l'homme, après s'être servi du corps d'un sauvage, à l'état brut, avait besoin de revivre, pour avoir mieux la connaissance des choses. — Après une série d'existences, l'esprit, en se servant des corps humains pour se manifester, acquerrait toujours plus de conscience et de raison, toujours plus l'esprit de justice.

Pour lui, l'homme, par son travail sur lui-même, se faisait ce qu'il était, car il est absolument libre d'être paresseux ou bon travailleur, instruit ou ignorant, bon ou méchant.

L'homme de génie, l'homme juste, c'est celui qui, après avoir vécu plusieurs fois sur la terre, a pu choisir, par sa volonté, des idées justes sur toutes choses. Comme on le dit : ces hommes, dans leurs écrits, dans leur langage, ont toujours de belles images du bien, du beau et du juste.

Par ses sérieuses réflexions, Morand était un homme sage, prudent et juste, incapable d'être impoli avec qui que ce soit; et, tout humble qu'il était, il faisait la charité en paroles et en actions.

Il disait que tous les esprits sont frères, car ils sortent du même principe, et que, en conséquence, tous les hommes sont solidaires les uns des autres.

Il affirmait que, plus l'homme est avancé, moralement et intellectuellement, plus il est responsable de ses actes; que l'homme à l'état brut, qui ne sait ni lire, ni écrire, ni penser, est bien moins responsable, en faisant le mal, que l'homme haut placé, instruit, qui, alors, agit consciemment, lorsqu'il fait ce qui est contraire au bien et ce qui n'est pas accompli en vue du bien de tous.

Cette philosophie des gens sensés et raisonnables, c'est la philosophie spirite, dont on parle à tort et à travers, comme l'aveugle qui veut parler des couleurs dont il n'a pas l'idée.

Morand avait étudié sérieusement cette science si naturelle; et comme rien ne se perd dans le monde, que tout se transforme, il croyait avec raison, que l'homme se transforme sans cesse, et que sans cette évolution, il serait comme un caillou, toujours informe et brut.

Saluons ce sage, cette intelligence qui écoute nos paroles, et parfois pensons à lui; le corps seul meurt pour se transformer, mais l'esprit qui l'anime a besoin de la bonne pensée des parents et des amis.

Souvenons-nous de Philippe Morand, et puisse sa sœur si dévouée après cette grande épreuve, avoir le calme et la santé. C'est ce que lui souhaite un vieillard à barbe blanche, qui pense exactement comme son frère bien-aimé.

M. LE BARON DU BOSCOQ, grand propriétaire et conseiller général de la Gironde (canton de Targon), s'est désincarné au mois de février dernier; spirite de la première heure, ami intime de MM. J. B. Roustaing et de Jean Guérin dont il fut l'exécuteur testamentaire, il croyait au progrès infini des âmes incarnées sur la terre, et ne put être un propagateur comme il l'eût voulu de notre saine et fortifiante philosophie; le milieu où il vivait, ses attaches politiques, lui imposaient beaucoup de réserve.

Éloquent et pratique, nature sage et modeste, cet homme de talent n'osait pas assez; avec plus d'énergie et de volonté, sa situation politique eût été des plus hautes, et il eût fait beaucoup de bien parce qu'il était épris de justice. A sa famille, à sa fille, jeune mère si intelligente et si bonne, notre profonde sympathie.

M. LE D^r PUEL, décédé le 28 janvier 1890, à l'âge de 80 ans, fut un chercheur consciencieux dans le domaine du spiritualisme moderne; il a défendu la cause avec une rare énergie, avec l'autorité que lui donnait son titre de savant véritable, soit avec le journal qu'il avait créé, soit par la parole et à l'aide du fait brutal.

Nous donnons un souvenir à des hommes tels que MM. du Boscq, et Puel, dont le caractère supérieur honore la cause spiritualiste qu'ils ont servie fidèlement et loyalement.

M. GALLI BARIGGI, sculpteur très connu en Italie, artiste de grand talent, médium, spirite convaincu, est décédé à Milan, d'une longue maladie de consommation pulmonaire; il attendait sa délivrance, comme un juste qui a besoin de se retremper dans la vie astrale, qui connaît ce que c'est que la réincarnation, et peut, avec elle, choisir un autre corps, plus solide, pour revivre, et mieux et librement se manifester.

Cet artiste nous avait envoyé une tête de Christ admirable, que nous avons exposée dans la salle du Congrès; chacun l'avait appréciée comme venant d'un artiste de premier ordre. Pensons à ce frère.

Un autre spirite, très dévoué à la cause, M. GIOVANNI GIOVANNINI, s'est désincarné en janvier dernier, à Florence; à ce fidèle ami, élève d'Allan Kardec, le souvenir bien senti, car cet acte lui sera utile et agréable.

M. Sirven, commissaire de surveillance administrative, à Alais, nous annonce le décès de son jeune fils, Marcel-Louis; une bonne pensée pour le désincarné et ses parents, nos frères et amis.

OEUVRES SPIRITES DE J.-W. ROCHESTER

(Voir la *Revue spirite* du 1^{er} février 1889).

Le pharaon Merneptah. — Retournons quelque vingt-cinq siècles en arrière; évoquons une ancienne civilisation qui s'est développée sur les rives du Nil, et que le fleuve sacré a vue disparaître, tandis que ses eaux vertes ou limoneuses coulent toujours avec la même calme majesté.

Moïse nous apparaît à cette distance avec la grandeur dont la légende l'a revêtu, et Rochester, le Pharaon vaincu, entreprend sa propre apologie en montrant dans le prophète et législateur hébreu un ambitieux (1) et un imposteur qui drapa ses actes du nom de Jéhovah. Sans doute on aura de la peine à modifier une opinion invétérée sur Moïse; mais la Bible a nécessairement présenté sa vie d'une manière partielle. D'ailleurs elle raconte trop brièvement l'exode des Hébreux pour qu'on puisse s'en faire une idée exacte et juste.

Cet ouvrage qui donne la relation détaillée et circonstanciée de ce que l'Eglise appelle *les plaies d'Egypte*, se compose de trois récits.

La princesse Thermutis raconte d'abord la naissance, la jeunesse et la vie de Moïse, en égyptien *Mesu. Thermutis*, sœur du roi Ramsès II (la Bible dit fille de Pharaon, comme nous dirions fille de roi), n'est pas appelée par son nom dans l'Ecriture sainte; le savant Ebers le lui a donné d'après une tradition juive, et d'après l'historien Georges Syncelle.

Mais en nommant Amram et Jocabed comme parents de Moïse, elle paraît faire erreur, puisque Thermutis avoue, non sans peine, qu'il est son fils et celui d'Ithamar, le frère d'Amram. Elle nous le montre ensuite faisant ses études dans le collège sacerdotal de Thèbes, la maison de Seli (2), puis plus tard, commandant une expédition militaire contre les Libyens (3), campagne malheureuse qui lui valut l'exil. Nous avons retrouvé dans Brugsch (*Geschichte Aegyptens*), le nom du prêtre *Suanro* qui joue un rôle important dans la vie de la princesse royale; le même auteur admet que Merneptah fut noyé dans la Mer Rouge.

Mais le point le plus intéressant est bien certainement celui-ci: Thermutis fait voyager Moïse dans l'Inde et nous raconte comment un prêtre de Brahma lui fit connaître les antiques Védas et lui communiqua la science occulte des initiés, science que l'Europe finira par prendre au sérieux, à en juger par

(1) Confronter avec les papyrus Sallier et Anastasi. Le *Correspondant* (fév. 1858), en donne un compte rendu.

(2) Voir Ebers, *Ouarda*, t. I.

(3) L'historien Josèphe (*Antiquités judaïques*), rapporte une tradition qui fait de Moïse un général victorieux. Voir Lauth, *Moses-Hosarsyph*, p. 40.

le mouvement qui se produit de nos jours dans cette direction. Nous voyons Moïse confier au vieux brahmine ses projets d'avenir et, dans ses entretiens avec lui, jeter les bases de ce qui devait être le décalogue, soi-disant promulgué par Dieu lui-même au milieu des foudres du Sinaï. Cette thèse a été soutenue il y a une quinzaine d'années par M. Jacolliot, dans ses études indianistes : *La Bible dans l'Inde, Les fils de Dieu, Christna et le Christ*, ouvrages où il cherche à démontrer l'influence hindoue dans la formation de la théocratie mosaïque. L'auteur a été vivement attaqué par des orientalistes qui n'ont étudié l'Inde que dans leur cabinet, édifiant leurs hypothèses et leurs systèmes sur des sources à bon droit suspectes, celles de missionnaires catholiques ou protestants ; en effet ils rapportent tout à cette idée préconçue que le brahmanisme est une copie du christianisme, tandis que c'est le contraire qui serait vrai, de par la chronologie.

Quoi qu'il en soit, la vérité se fera jour. Que M. Jacolliot qui a pris dans son livre : *Le spiritisme dans le monde*, une position neutre dans cette question, veuille bien lire les œuvres de Rochester ; il y trouvera la confirmation de ses vues sur ce sujet ; de même pour Jésus-Christ assimilé par les deux auteurs, à Christna.

Vient ensuite la confession de *Pinéhas*, le savant égyptien qui, par intérêt, prit fait et cause pour Moïse.

Ce qu'il y a de curieux ici, c'est de suivre les doctrines philosophiques et scientifiques du temps, et surtout les pratiques magiques des prêtres égyptiens. Pinéhas (encore un nom que nous avons lu dans Brugsch), met malheureusement ses connaissances en cette branche au service de sa passion pour la noble Smaragda, ce qui nous donne l'occasion de voir des faits de suggestion mentale à distance, de catalepsie, d'hypnotisme, des cas de lévitation, de guérisons par le magnétisme et même des tables tournantes, dans des conditions remarquables de puissance et de variété.

Necho, officier de la garde royale, commence par relater un fait de vampirisme, comme il en a été constaté plus d'un au moyen âge ; puis il nous fait passer en revue toute la série des malheurs que Moïse déchaîna sur l'Égypte, les expliquant et les présentant d'une manière rationnelle. Une chose remarquable, c'est la place que tient l'astrologie dans cet ouvrage. Cette science, traitée aujourd'hui de superstition, vient de l'Inde ; et dans une communication spirite récente, le savant physiologiste Paul Bert nous a assuré qu'elle a un fond de vérité, mais que, dans le moyen âge, elle a erré quant à sa méthode (1).

Rochester fixe l'orthographe de divers noms historiques (Mentuhotepe,

(1) Nous avons l'intention d'étudier cette question dans les documents sanscrits et peut-être aurons-nous l'occasion d'en reparler.

Apopi, Aménophis, etc.); les égyptologues varient beaucoup sur l'orthographe du nom de Merneptah, Maspero écrit Minephta, M. Pierret, Mer-en-phtah; c'est Wiedemann qui se rapproche le plus de la nôtre : Merenephtah (*Zeitg. der morgenl. Gesells.*, 1878).

Quant à la date de l'Exode, on la place généralement 15 à 1.600 ans avant J.-C.; nous croyons qu'elle doit être ramenée deux ou trois siècles plus tard, entre 1325-1300, d'accord en ceci avec un récent travail publié dans la *Revue chrétienne*. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, lui assigne la date de 1350 ans environ avant J.-C. La durée du séjour des Hébreux en Egypte, abaissée à 280 ans par quelques historiens aurait été de 400 ans, de Joseph à Moïse.

Herculanum, tel est le titre du dernier ouvrage paru. Il nous ramène à l'époque impériale, sous Titus, et nous dépeint non seulement la destruction par le Vésuve des deux cités italiennes, Herculanum et Pompéi, mais encore l'introduction du christianisme en Italie. Dans ce cadre enchanteur de la campagne napolitaine se déroule, sous la forme du roman, un récit que nous tenons pour réel.

La famille du sévère patricien Sempronius, son fils Caius et sa belle-fille, la plébéienne Daphne, Fabius et Agrippa avec leurs jeunes femmes Virgilia et Metella, figures gracieuses et caractères énergiques, le tribun Néro, présentent un ensemble de personnages bien vivants et admirablement dessinés. Les chapitres les plus empoignants, selon nous, sont celui qui relate la catastrophe (1) et celui où le centurion Cornelius, venu en Italie sous le nom de l'ermite Jean, raconte à Caius la mort de Jésus-Christ (2).

Cet ouvrage est peut-être le plus beau jusqu'à présent, pour le style du moins. Comme point intéressant, signalons le fait qu'il montre Jésus allant dans l'Inde et en rapportant des enseignements et des maximes que M. Jaccoliot a retrouvées textuellement dans les livres sacrés des Hindous, dans

(1) Lytton-Bulwer, dans les *Derniers jours de Pompéi*, fait survenir la catastrophe au milieu d'une représentation à l'amphithéâtre, sans doute pour donner de l'intérêt à son roman; tandis que les savants admettent généralement qu'on ne se servait plus alors des arènes (il y a eu en tout cas une interruption de dix ans, 59-69, à la suite d'une émeute avec les Nucériens). Or, il paraît bien, d'après notre récit, que l'éruption a eu lieu lorsque les arènes étaient remplies de monde, ce qui a sans doute été le salut pour beaucoup de gens.

(2) *The Morning Herald* a publié, en 1859, un très curieux document : c'est une inscription sur airain trouvée à Aquila (province de Naples) en 1280 et qui est à Caserta. Elle donne en hébreu la sentence de Pontius Pilatus, gouverneur de la Basse Galilée, condamnant Jésus à la peine de mort et signée par les chefs du Sanhédrin. Nous en détachons ces mots qui viennent à l'appui de notre thèse : « Ordre est donné au premier centurion *Quirilius Cornelius* de veiller à l'exécution de la sentence... »

les Slocas de Manou, par exemple. Il a démontré le parallélisme étonnant qui existe entre la naissance, les miracles, et la mort de Christ et de Krishna et se demande si les disciples de Jésus ou des hommes se donnant pour tels, ou même l'Ecole d'Alexandrie, n'ont pas copié de toutes pièces sur le brahmanisme la doctrine chrétienne. Quelques-uns, comme Ganeval, Miron, M. Jaccotot lui-même, vont jusqu'à contester l'existence de Jésus. Nous croyons, pour notre part, que Jésus a bien réellement vécu, mais que ses récits et ses enseignements sur Krishna lui ont été par la suite attribués par ses apôtres, et plus tard, la tradition orale aidant, la confusion s'est produite : il n'y a eu que son nom de changé, et encore, en apparence, car le mot grec *christos* dérive du sanscrit *kris*, sacré.

Donnons maintenant un aperçu d'ouvrages en préparation qui continuent la série : *Tibère*, *L'abbaye*, *Merneptah*, *Herculanum* et qui constituent une vraie chronique des siècles.

Hatasou (1), une reine d'Egypte, sœur de Touthmes II et de Touthmes III (18^e dynastie), partageant le trône avec ses deux frères, est l'héroïne de ce nouvel ouvrage qui relate surtout la vive lutte soutenue par elle contre le clergé à propos d'un édifice, l'hypogée de Deir el Bahari qu'elle voulut consacrer à la mémoire d'un prince assyrien, en le faisant construire dans le style chaldéen (2), chose regardée comme un sacrilège par les prêtres d'Ammon. Hatasou avait accompagné son père dans sa campagne d'Asie ; dans une bataille fut fait prisonnier le prince Naromoth. Ce personnage, Hatasou, très jeune encore, l'aima et en fut aimée, mais il mourut avant le retour de l'armée en Egypte ; cette affection, jamais oubliée, lui inspira l'idée d'un monument funéraire.

Un autre épisode de ce récit met en scène le prince Horemseb dont le père avait ramené de Syrie un vieux prêtre de Moloch qui se lia d'amitié avec le jeune homme, lui enseigna les arts magiques et l'entraîna dans toutes sortes d'horreurs. Au fond de son palais de Memphis, Horemseb cultivait, avec des rites sauvages et sanguinaires, une plante dont l'espèce est maintenant disparue et dont l'arome éveillait de terribles passions. Le prince finit par se rendre coupable d'un rapt sur la personne d'une princesse royale, ce qui amena la découverte de ses crimes.

Ce qui fait le principal intérêt de ce récit, c'est qu'il jette un grand jour sur la vie d'un malheureux souverain, Louis II de Bavière dont les idées et les excentricités ont étonné l'Europe. Il nous est revenu que dans une de ses heures d'obsession, il prétendait avoir été il y a quatre mille ans un charmeur

(1) Ce nom est écrit tel qu'il se prononçait. Brugsch hésite entre Hatasou et Hatschepou ; Maspero écrit Hatschopsitou.

(2) Mariette (*Deir el Bahari*, p. 10), renonce à expliquer le fait.

de Memphis; or, nous sommes la seule personne (sauf une, qui est en Russie) à qui l'auteur ait communiqué ces renseignements. Louis II a été obsédé et traqué jusqu'au suicide par ses victimes d'autrefois qui ne pouvaient se résoudre à pardonner. Du reste, il paraissait avoir conscience d'une influence occulte, suivant un récit qui paraît authentique (*Fleurs des Alpes*, par J. Bajovar), et son amitié indéfectible pour Richard Wagner était une réminiscence : il avait retrouvé le prêtre de Moloch.

Les deux récits, *Le festin de Belçatsar* et *Saül, premier roi d'Israël*, ont pour but de prouver par les faits mêmes de la Bible que non seulement les faits du spiritisme moderne sont admis par les auteurs sacrés, mais encore qu'ils forment la base de tous les miracles, visions, prophéties : Ces manifestations étaient exploitées et monopolisées par des gens habiles, initiés à cette science qui était présentée à tous comme un mystère.

Dans *Saül* est décrit le moment où le peuple juif, lassé du gouvernement des prêtres, demanda un roi. On voit ensuite comment le sacerdoce, toujours intrigant et provoquant, fait élire Saül, élevé et préparé par lui pour être son instrument docile. La tentative du roi de secouer ce joug fait choisir un nouvel instrument, David, qu'on place près de lui.

Dans la partie spirite de l'ouvrage apparaît le médium à matérialisation, connu sous le nom de *pythonisse d'Endor*, sur laquelle on a tant épilogué à tort et à travers, d'après les quelques mots que la Bible en donne. Nous assistons donc à l'apparition de Samuel et à différents faits de magnétisme, d'hypnotisme, de sciences mystérieuses de ce temps.

Dans ce cadre tout historique vient se placer l'amour de David pour Bethsabée, qui forme la partie romanesque du récit.

Le festin de Belçatsar déroule d'abord devant nous la vie à Babylone, la cour du roi, la dissolution des mœurs, puis les mages chaldéens et surtout le prophète Daniel, sa médiumnité et ses rencontres avec le roi avant et pendant le siège de la ville par Cyrus, roi de Perse; enfin, — une scène bien spirite, celle-là, — la main lumineuse qui trace sur la muraille du palais, au milieu du festin, les mots fatidiques *Mane, Thecel, Phares*; puis la prise et le sac de Babylone. Nous voyons ainsi défilier cette civilisation assyrienne, encore barbare relativement à celle de l'Égypte.

Le prêtre de Baal, nous transporte dans l'antique Phénicie; nous y retrouvons comme héros du drame, le prêtre de Baal, le même que Néro dans « Herculanium »; tous les autres personnages y figurent également.

De même un *Grec vindicatif* touche aussi beaucoup au passé du même groupe d'esprits; néanmoins des épisodes intéressants de la vie d'Alcibiade (mort en 404 av. J.-C.), de son séjour en Perse, des mœurs des deux pays, lui donnent une certaine valeur historique.

Les faiblesses d'un grand héros, avec l'épigraphe : Alexandre, le monde fut trop étroit pour ton ambition, une urne est trop vaste pour tes cendres. Rochester évoque maintenant les plus brillantes années du conquérant macédonien, et sa lutte décisive avec Darius, puis les enivrements de la victoire, les entraînements d'Alexandre, l'incendie de Persépolis. Peut-être l'auteur comprendra-t-il dans son récit, l'expédition dans l'Inde contre Porus, puis la mort d'Alexandre par le poison.

Entre autres figures intéressantes qui s'agitent autour du héros, citons le médecin Philippe, Héphestion, Clitus, Roxane, le brahmine Calanus. Ce dernier s'enthousiasma pour le grand guerrier qui se lia avec lui, se faisant instruire dans les sciences et les mystères de l'Orient. C'était un initié comme ceux que la Société théosophique nous fait connaître par ses travaux sur l'Inde, les *arahats* et les *mahatmas*.

Viennent ensuite des récits d'époque plus récente, ainsi *Le baron Ralph de Derblay*, histoire du temps de Louis XI; *Diane de Saurmont*, où revivent le même groupe d'esprits, lors de la Saint-Barthélemy; *Dolorès*, récit espagnol de la fin du XVIII^e siècle, dans lequel on décrit la dernière existence de Rochester, soit en Espagne, soit à Cuba, et sa mort (en 1804).

Le Judas moderne retrace la présente incarnation du groupe.

La vengeance du Juif et *Les deux comtesses de Reckenstein* sont en dehors de la série, mais retracent avec un vif intérêt la lutte que les adeptes de la foi nouvelle ont à soutenir contre l'ignorance et le fanatisme; ils prouvent aussi par des faits l'influence bienfaisante du spiritisme qui relève et améliore les hommes, les arrache à l'athéisme là où la foi chrétienne reste impuissante et détruit les vieux préjugés en montrant que tous les hommes sont bien véritablement frères par leur origine spirituelle.

Parlons en dernier lieu de l'œuvre capitale de Rochester : *Les mémoires d'un esprit*. Cet ouvrage qui doit avoir plusieurs volumes, constituera, s'il s'écrit jamais, une sorte d'encyclopédie du spiritisme. Voici un sommaire abrégé qui peut donner une idée de sa valeur :

1^o L'atome, avec son principe intelligent, évoluant à travers le chaos (*Urmatérie*); 2^o Passage de l'étincelle indestructible dans les trois règnes à travers tout un système planétaire; 3^o Etats divers de ces trois formations; 4^o Travail et responsabilité du principe intelligent; 5^o Le bien et le mal, ou le progrès de l'esprit à travers les âges; 6^o Origine des passions et des haines; 7^o L'animal; 8^o et 9^o Les mondes planétaires et leur description, lois qui les régissent; 10-11^o Les travailleurs de l'espace; 12^o Le périsprit, sa constitution, etc.; 13^o Naissance et mort des mondes et des peuples; 14^o But de l'esprit : la perfection, 15^o La lutte actuelle, ses étapes, son triomphe définitif.

Nous terminerons notre travail en formant le vœu qu'une œuvre aussi captivante et instructive soit menée à bonne fin par l'auteur et ses collaborateurs et remercions M. le directeur de la *Revue* pour l'hospitalité qu'il nous a offerte dans ses colonnes.

E. AUDEOUD.

L'HYPNOTISME DANS L'ARMÉE

Tiré de l'*Estafette*, 20 février.

UN ORDRE MINISTÉRIEL : L'usage de l'hypnotisme est désormais interdit aux médecins militaires, par suite de la circulaire ministérielle suivante, envoyée à tous les commandants de corps d'armée :

« L'hypnotisme pouvant, de l'aveu même de ceux qui le préconisent, faire courir des dangers aux malades qui y sont soumis, j'ai l'honneur de vous informer que j'en interdis d'une manière absolue la pratique dans l'armée. Vous voudrez bien prescrire à M. le directeur du service de santé de veiller à ce qu'aucun médecin militaire n'y ait recours, pour quelque motif que ce soit, jusqu'à nouvel ordre. »

Nous avons voulu nous renseigner et connaître les motifs qui avaient pu déterminer le ministre à donner cet ordre, cette circulaire ayant dû être envoyée à la suite d'un rapport du directeur du service de santé sur l'usage ou les abus de l'hypnotisme dans l'armée.

D'après des renseignements recueillis à bonne source, nous avons appris que l'on n'avait eu aucun accident à signaler dans les hôpitaux militaires, mais que la valeur thérapeutique de l'hypnotisme étant encore très peu connue, le ministre n'avait pas cru devoir laisser cette arme dangereuse entre les mains de jeunes médecins militaires. Il y avait en outre une question d'ordre purement moral, les soldats n'étant pas faits pour servir de sujets d'expérience.

CHEZ LE DOCTEUR BÉRILLON : Il pouvait être intéressant, dans ces conditions, de consulter un des plus fervents apôtres de l'hypnotisme.

Les termes mêmes de la circulaire ministérielle : « L'hypnotisme pouvant, de l'avis même de ceux qui le préconisent, faire courir des dangers aux malades qui y sont soumis » rendait cette consultation nécessaire.

C'est au Dr Bérillon que nous nous sommes adressé. Sa situation d'élève et d'ami de Charcot, l'importance qu'il a su donner à l'hypnotisme en organisant le grand congrès de 1889, nous imposait presque son nom.

Il va sans dire que, fidèle *interviewer*, nous nous contentons d'enregistrer les paroles de notre interlocuteur, en lui en laissant toute la responsabilité.

« C'est avec surprise, nous a-t-il dit, que j'ai lu la circulaire ministérielle. Il n'était pas rare, il y a quelque temps, de voir contester la réalité même

des phénomènes d'hypnotisme, mais une science qui compte parmi ses fidèles les docteurs Charcot, Luys, Bernheim, Dumontpallier, Lacassagne, Voisin, Emile Yung, etc., etc., mérite qu'on s'y arrête.

« Nous avons vaincu bien des résistances et après l'Ecole de médecine, nous avons vu successivement les sociétés de biologie, les Académies des sciences et de médecine s'ouvrir à des études laissées dans le discrédit.

« Après les médecins les plus distingués, un grand nombre d'universitaires et de philosophes éminents, comme MM. Paul Janet, Ribot, Sully-Prudhomme, Taine, Rabier, Bertrand, etc., sont venus se grouper dans la Société de psychologie physiologique.

« A côté des bienfaits de l'hypnotisme, continua le Dr Bérillon, bienfaits qui ont été suffisamment prônés et même, quelquefois peut-être un peu trop exaltés, il est équitable, puisque c'est là la question qui vous amène, de parler aussi des méfaits qu'on peut lui imputer. Ceux-ci arrivent parfois à constituer des accidents morbides réellement sérieux et d'autant plus regrettables qu'ils ne sont que la conséquence plus ou moins directe de manœuvres pratiquées par des gens qui, sans aucun mandat, soit médical, soit scientifique, sont animés par la seule poursuite d'un but lucratif.

« Il est hors de doute que si les études sur l'hypnotisme ont eu à subir maint arrêt dans leur développement, elles le doivent moins au scepticisme avec lequel beaucoup d'esprits accueillent toutes les nouveautés, qu'à l'enthousiasme immodéré dont font preuve certains expérimentateurs. L'hypnotisme n'a pas de plus dangereux ennemi que l'amour du merveilleux, et le magnétiseur pratiquant dans les baraques de foires, l'empirisme de certains charlatans ont amené le ministre de l'intérieur à s'occuper également de la question.

« Il y a évidemment des mesures sévères à prendre pour mettre fin au scandale des représentations publiques d'hypnotisme.

« Il faut s'occuper de l'existence des sociétés privées, qui se sont constituées un peu partout et dont les membres s'amuse à s'hypnotiser entre eux. L'opinion des gens sérieux et instruits est faite dès à présent sur la nécessité de réprimer ces abus, et il ne s'élèverait pas une voix dans toute la presse française pour critiquer la décision que pourrait prendre le ministre.

« C'est peut-être un motif semblable, nous dit le Dr Bérillon, qui a déterminé le ministre de la guerre à prendre une mesure générale. Il est possible que de jeunes médecins militaires aient amené des soldats au mess, dans un cercle d'officiers, pour faire des conférences aucunement dangereuses, s'il en fût; mais ne pourrait-on changer les termes de la circulaire et dire par exemple :

« L'hypnotisme, lorsqu'il n'est pas formellement indiqué, n'étant qu'un objet de distraction, est interdit aux médecins militaires. Par contre, son usage pourra être réservé dans des cas précis.

« Pourquoi enlever ainsi à des médecins sérieux une thérapeutique souveraine dans bien des occasions ? L'application de la suggestion pourrait rendre de grands services dans l'armée et son usage est indiqué pour la guérison de la pédiatrie ou de certaines affections héréditaires dont sont souvent atteints les jeunes soldats.

« Si l'hypnotisme est dangereux, que ne dira-t-on de l'emploi du chloroforme, des piqûres de morphine ou de cocaïne, de l'administration de pilules d'opium aux diabétiques, etc., etc. Que de malades enlevés ainsi par suite d'une erreur de dose ou par une application maladroite de ces médicaments !

« Venez à ma clinique, ajouta le Dr Bérillon, et vous pourrez assister à des expériences qui vous édifieront. Vous pourrez voir que le traitement par l'hypnotisme, lorsqu'il est pratiqué par un docteur réellement soucieux de son art, n'a rien de merveilleux.

« L'application de la suggestion est une médication qui donne de brillants résultats dans plus d'une affection et ne peut en aucun cas produire de détraquements cérébraux.

« Il n'en est pas de même, je vous l'ai dit, lorsqu'on en fait un amusement.

« Dans un avenir peu éloigné, je crois, l'usage de l'hypnotisme sera reconnu nécessaire dans tous les hôpitaux, et je suis convaincu que le ministre de la guerre reviendra sur son ordre qui ne peut viser des médecins poursuivant un but moral et curatif et décidés à ne faire aucune concession à l'esprit de curiosité. »

ADOLPHE POSSIEN.

HYPNOTISME. — Du 28 février au 21 mars, à Saint-Merry, le R. P. Le Moigne, de la Compagnie de Jésus, a fait des conférences. Les *affiches* parlaient d'Hypnotisme, et il a parlé et tonné *contre* l'Hypnotisme, le Magnétisme et le *Spiritisme* avec un emportement qui a froissé même des catholiques pratiquants et qui n'avaient d'égaux que son ignorance des sujets qu'il traitait. Il attribue les phénomènes au démon.

M. Alfred REYBAUD, à la salle des conférences du boulevard des Capucines, n° 39, réfutera, le lundi de Pâques, 7 avril prochain, à 8 h. 1/2 du soir, les regrettables erreurs du R. P. Le Moigne.

Il lui *prouvera* qu'il ne connaît pas les sujets qu'il a traités, les phénomènes étant dus à une cause naturelle, et qu'il a commis une *mauvaise action* en parlant comme il l'a fait du haut d'une chaire de vérité.

Le Vendredi saint, 4 avril, M. Papus fera une conférence, salle des Capucines, 39, boulevard des Capucines, sur le *Vendredi saint dans ses rapports avec la science et les cultes à travers les âges*.

Le Gérant : H. JOLY.

Paris. — Typ. A. PARENT, A. DAVY, succr, 52, rue Madame.